

SOMMAIRE

DIRECTION GÉNÉRALE

Administration generalep.	.4
Affaires juridiquesp.	.5
Politiques contractuellesp.	.6
Communicationp.	.7

PÔLE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE / EMPLOIS TOURISME

Développement économique	p.8 > 9
Agriculture et forêt	p.10 > 1
Tourisme	p.12
Zone de loisirs d'Huronques	p.13

PÔLE RESSOURCES

Achats publics	p.14 > 15
Finances	p.16 > 17
Ressources humaines	p.18
Système d'information	p.19

IIIIIII

PÔLE SERVICE À LA POPULATION

Petite enfance/enfance/jeunesse p.20 > 21
Solidarités actives p.22 > 23
Culture et réseau des bibliothèques p.24
École Ressources d'enseignement artistique p.25
Culture numérique p.26

Les élus de la CCMDL	p.36
Organigramme	p.37

IIIIIIII

PÔLE URBANISME / HABITAT TRANSITION ÉCOLOGIQUE

IIIIIII

Mobilité	p.27
Transition énergétique	p.28 > 29
Urbanisme et Habitat	p.30 > 3

PÔLE INFRASTRUCTURE RÉSEAUX / DÉCHETS

IIIIIII

Gestion des déchets	p.32
Assainissement et rivières	p.33
Bâtiment-patrimoine	p.34
Voirie	n 35





ÉDITO

Ce rapport d'activités, obligation règlementaire des collectivités, est à destination des conseillers communautaires. Il est également diffusé dans chacune de nos 32 mairies et mis à disposition du personnel et de nos partenaires.

L'année 2021 aura donc été à la fois la 2e année du mandat en cours et l'an II du covid.

Durant cette pandémie, nous avons assuré la continuité des services publics, nous adaptant aux règles sanitaires, la mise en place du télétravail, les fermetures imposées ... Le personnel de notre Communauté de communes a fait preuve d'une grande résilience, d'une flexibilité, d'une conscience professionnelle qu'il convient de relever et de remercier

Une autre conséquence en fut la mise en place par l'État du plan de relance, qui s'est traduit par un accroissement des aides D.E.T.R. et autres D.S.I.L. inscrites dans le C.R.T.E. (contrat de relance et de transition écologique) que nous avons signé le 9 juillet 2021 à Pluvy avec le préfet de région et le président du Conseil départemental du Rhône. Ce C.R.T.E. a permis au territoire (essentiellement ses communes) de bénéficier d'une enveloppe de dotation d'un montant total de 4,3 m€.

Mais vous verrez que ce territoire parvient à collecter des aides externes car outre les montants ci-dessus, nous avons bénéficié de 780 000 € d'aide du département du Rhône au titre du PACTE Rhône sur une période de 3 ans 2021-2023 et de 420 000 € d'aides LEADER complémentaires.

En cette année de véritable mise en marche de notre mandat, et après un certain nombre de réunions préparatoires, nous avons adopté notre projet de territoire (à 20 ans), notre plan de mandat (2021–2026) et notre charte de gouvernance.

2021 fût au final et malgré ce contexte sanitaire si particulier, une année dynamique pour notre Communauté de communes. En voici quelques exemples (liste non exhaustive!). Sur le volet **économique**, poursuite de la politique volontariste d'aménagement de Zones d'Activités, et ventes de plusieurs lots sur différentes zones du territoire, de bâtiments d'activités, et occupation désormais complète de la résidence d'entreprises les Roches.

Sur le plan **agricole**, la CCMDL a ouvert plusieurs chantiers en 2021 :

- Mise en œuvre de la valorisation de la ressource ligneuse avec la création de 2 plateformes de collecte.
 L'expérimentation se poursuit avec la création d'une structure juridique qui assurera début 2023 la gestion de l'ensemble des plateformes actuelles et futures
- · Aide majeure dans le cadre de la reprise d'une exploitation par un jeune agriculteur (SAFER)

Ces 2 actions sont suivies de très près par d'autres collectivités du fait de leur caractère novateur et remarquable. L'année 2022 est également celle de la réflexion avant mise en œuvre de notre PAT (Projet Alimentaire Territorial).

Dans le domaine de la **mobilité**, nous avons engagé une campagne volontariste de sensibilisation aux déplacements en mode doux même si notre territoire contient des écueils « naturels » (relief pentu, climat de moyenne montagne, dispersion de l'habitat, rareté des lignes de transport).

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la CCMDL comme tous les E.P.C.I. du Rhône, est membre du SYTRAL devenu depuis SYTRAL MOBILITES. Cette adhésion nous permettra désormais de mieux exprimer nos attentes en matière de transport collectif.

Enfin la CCMDL est pleinement associée aux côtés de la CCPA aux réflexions relancées sur le devenir du train (voyageur) dans la vallée de la Brévenne.

Dans la **gestion des déchets**, les élus ont, après réflexion, décidé du maintien de mode de financement par la redevance au lieu de l'instauration de la taxe. L'année 2021 a vu la réouverture de la déchèterie de Chazelles-sur-Lyon

entièrement réhabilitée et l'installation des premières colonnes enterrées sur certaines communes volontaires. En octobre a été mise en place l'extension des consignes de tri, qui connaitra une nouvelle étape fin 2022. Outre la réduction des coûts, l'autre objectif ultime reste la suppression du porte-à-porte.

Suite à sa décision d'étendre la compétence **assainissement** à l'ensemble de son périmètre, la CCMDL a engagé une consultation en vue de la mise en place d'un service unique au 1^{er} juillet 2022. On sait désormais que SUEZ a été désignée lauréat de cette délégation de service public.

A été lancée l'étude de ce qui sera sans doute la plus importante opération du mandat en la matière : celle de la requalification de l'ensemble du système de traitement des eaux usées (réseaux et STEP) de la vallée de la Brévenne, projet qui concerne le bourg de Souzy, la Z.A. de Bellevue, la commune de Ste-Foy-l'Argentière (corrélé à son projet de réhabilitation du centre-ville) et la commune de St-Genis-l'Argentière en partie.

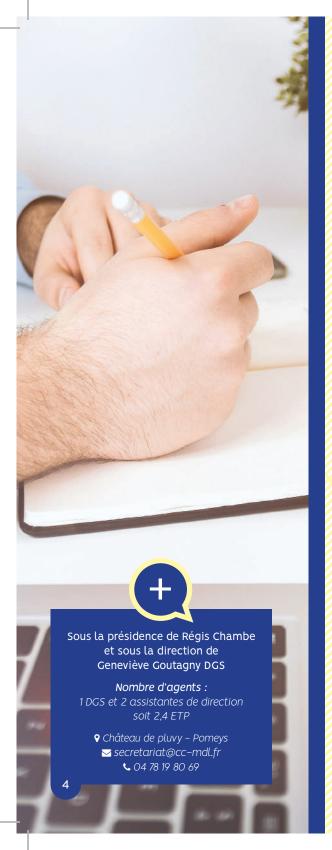
Enfin un mot sur le **centre nautique Escap'ad**: suite à la décision des élus d'abandonner la gestion de type D.S.P. au terme de celle en cours (avec RECREA), l'année 2021 a été mise à profit pour créer la Société Publique Locale qui depuis le 1^{er} janvier 2022 assure la gestion pleine et entière de l'établissement avec des capitaux publics et un conseil d'administration composé d'élus. Tout porte à croire aujourd'hui que nous avons fait le bon choix.

On le voit, notre actualité est riche. Si ma liste si dessus n'est évidemment pas exhaustive, ce rapport d'activités lui-même ne peut y prétendre non plus. Nombre d'actions engagées en 2021 ont une suite, un impact sur les années suivantes.

Après le « solde » de la section administrative en préparation pour le 1^{er} janvier 2023, l'ensemble des compétences aura été uniformisé au périmètre de notre Communauté de communes.

Régis Chambe

Président de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Le secrétariat général a poursuivi ses missions de

- préparation, organisation et suivi des réunions communautaires (bureaux, conseils et conférences des maires)
- · restitution des décisions prises par les instances
- transmission de l'information institutionnelle auprès des services, des communes et autres partenaires
- · enregistrement et suivi du courrier.

Il est au service des élus et plus particulièrement du Président et assiste également la D.G.S.

Il gère l'agenda et assure le secrétariat. Il est la porte d'entrée vis-à-vis des partenaires extérieurs.



28

réunions organisées 11 réunions de bureau, 11 réunions de conseil,

6 conférences des maires



459

actes rédigés (hors RH)

281 délibérations, 29 décisions du bureau, 88 décisions du Président, 69 arrêtés

2021

22 JUIN

Approbation du projet de territoire.

9 JUILLET

Signature du Contrat territorial de Relance et de Transition Écologique (C.R.T.E.)



20 JUILLET

Approbation de la charte de gouvernance et approbation du plan de mandat 2021–2026.



AFFAIRES JURIDIQUES

La cellule affaires juridiques est directement rattachée à la direction générale.

Elle exerce une fonction de conseil, d'expertise et d'assistance en matière juridique auprès des différents services de la collectivité et ponctuellement répond à des demandes d'élus des communes du territoire.

Elle intervient dans la gestion immobilière de la collectivité avec un suivi du foncier communautaire notamment pour toute la partie juridique des cessions et des locations.

Enfin, la cellule est chargée de suivre le marché assurances. A ce titre, elle centralise toutes les demandes relatives aux sinistres et assure le suivi de ces dossiers.







•

ишии

2021

CRÉATION DE LA S.P.L. ESCAP'AD

Un important travail d'accompagnement juridique a été effectué pour la création d'une Société Publique Locale chargée de gérer le centre aquatique, fitness et bowling Escap'Ad à compter du 1er janvier 2022.

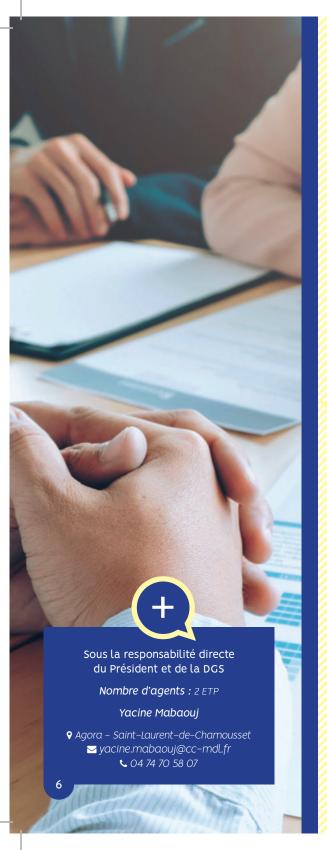
ÉVALUATION DU PATRIMOINE FONCIER DISPONIBLE

En collaboration avec le service finances, une mission de détermination et d'évaluation du patrimoine foncier disponible a été conduite.

LES OBJECTIFS POUR 2022

- Conduire la procédure de renouvellement des marchés d'assurances pour le compte de la Communauté de communes et des communes qui souhaitent s'associer au groupement de commandes constitué à cel effet
- S'impliquer dans la gestion institutionnelle et renforcer la collaboration avec la cellule administration générale (comptes-rendus, délibérations...)





POLITIQUES CONTRACTUELLES

Le service politiques contractuelles est en charge des dispositifs d'aides publiques et des contrats passés avec les autres collectivités (Département, Région...) et l'État. Il a pour mission principale à être en appui des différents services de la Communauté de Communes mais aussi de ses communes membres pour rechercher des financements pour leurs projets.

Le service intervient également auprès des associations et des entreprises pour trouver des financements à leurs projets.

L'objectif fixé par les élus en 2021 était de mobiliser un maximum de financement dans le cadre du plan de relance sur le territoire.



427 000 €

de fonds européens supplémentaires obtenus en 2021 dans le cadre du programme LEADER 750 000 €

obtenus sur 3 ans dans le cadre du contrat P.A.C.T.E. Rhône signé avec le Département en 2021 4 352 000 €

de dotations de l'État obtenus dans le cadre du C.R.T.E. en 2021 sur les Monts du Lyonnais

2021

RÉACTUALISATION DU PROJET DE TERRITOIRE

Suite aux élections municipales et communautaires, les élus ont engagé un travail de fond pour réactualiser le projet de territoire servant à organiser la conduite de l'action publique en fonction des ressources des collectivités locales et des enjeux et priorités auxquels elles sont confrontées. La réactualisation du projet de territoire a reposé sur la conduite d'un diagnostic partagé avec les élus municipaux et communautaires et la définition d'une stratégie territoriale déclinant la priorité des élus locaux. Enfin, le projet de territoire a permis de contractualiser au cours de l'année 2021 avec l'État dans le cadre du CRTE et le Département dans le cadre du PACTE Rhône qui ont salué au passage la qualité du travail mené.

ÉLABORATION DU CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE (C.R.T.E.)

Signé en juillet 2021, ce contrat constitue le nouveau cadre contractuel avec l'État permettant de faciliter la mobilisation des aides de l'État pour les projets de l'EPCI et de ses communes membres. Ainsi, en 2021. le territoire de la CCMDL est le territoire ayant obtenu le plus de financement DETR/ DSIL en 2021 sur le Département du Rhône.

PROGRAMME LEADER

Dans le cadre du

programme LEADER, les Monts du Lyonnais ont obtenu une enveloppe complémentaire de la Région de 427 438€ compte tenu de sa bonne dynamique de consommation des crédits européens. Le G.A.L. des Monts du Lyonnais est classé 1er sur l'ex Région Rhône-Alpes en terme de taux de consommation de ses crédits européens LEADER. En 2021, c'est 13 projets accompagnés pour un montant d'aides européennes de 383642€.

RECHERCHE DE FINANCEMENT SUR LES PROJETS PHARES DE L'INTERCOMMUNALITÉ

- Baignabilité de Hurongues :
 750 000 € d'aides
- Ponts bascules : 250 000 € d'aides
- Rénovation piscine de Hurongues :
 450 000 € d'aides
- Rénovation accueil de loisirs : 90 000 € d'aides

OBJECTIFS 2022

- Déposer une nouvelle candidature Leader à l'échelle des 3 G.A.L. rhodaniens.
- Suivi, évolution, mise à jour du Contrat de Relance et de Transition Écologique
- Élaboration du Contrat Ambition Région en partenariat avec les conseillers régionaux.

COMMUNICATION

Le service communication conduit des actions dans 3 directions :

- Communication institutionnelle à destination des habitants et à destination des partenaires institutionnels, associatifs, entreprises ...
- Communication interne à destination des agents de la collectivité et des élus communautaires et municipaux
- Communication évènementielle

Les supports sont multiples et adaptés en fonction du type de communication :

- Site internet, réseaux sociaux, vidéo, journal communautaire, conférence de presse
- Newsletter externe et interne, revue de presse locale et revue de presse juridique
- Affiches, plaquettes, livret ...

Ces supports sont réalisés la plus part du temps en interne grâce aux compétences des agents du service.



newsletters

11 " Informonts" (communication externe)

14 " gardons le lien " (communication interne)





articles dans la presse locale citant la CCMDL



40 documents mis en page

2021

LES VŒUX 2021 EN VIDÉO

La cérémonie des vœux 2021 n'a pu se réaliser. Aussi le service a réalisé une vidéo dans laquelle chaque Vice-président présentait les actions 2021 de sa délégation et les projets 2022.

RENFORCEMENT DE NOTRE PRÉSENCE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Durant cette année 2021, l'objectif prioritaire a été de monter en puissance en matière de communication sur les réseaux sociaux et d'amélioration du référencement de nos pages internet. L'apport d'une stagiaire master 2 communication digitale a permis de progresser en la matière. Les actions suivantes ont été réalisées :

- · Ouverture compte Instagram
- · Panneau Pocket

ACCOMPAGNEMENT DES SERVICES

Le service a accompagné la communication des services avec notamment la production de supports pour :

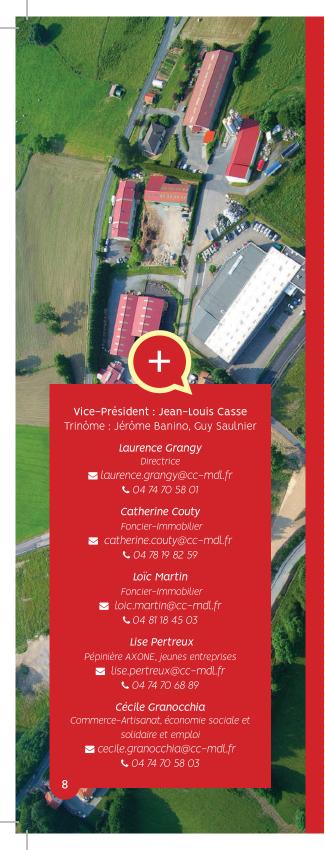
- · Charte de territoire et plan de mandat
- · Extension des consignes de tri

MISE EN PLACE DES SIGNATURES MAIL UNIFORMISÉES POUR TOUS LES AGENTS

MISE À JOUR DE LA SIGNALÉTIQUE

Le travail d'adaptation et d'harmonisation de la signalétique, s'est poursuivi en 2021 avec notamment la mise en place de la signalétique sur l'ensemble des ouvrages d'épuration, la crèche de Chevrières, bâtiment Agora, Maison du numérique et Axone, les gymnases communautaire ...





DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Compétence phare du projet de territoire, le développement économique s'exerce à travers l'aménagement de zones d'activités, la gestion de bâtiments dédiés à l'activité économique, l'accompagnement des entreprises dans leur création et développement, le soutien au commerce et à l'artisanat, des actions partenariales ciblées sur différentes thématiques notamment l'emploi.

On peut noter en 2021 une importante demande d'installations sur le territoire de la part d'entreprises endogènes mais également exogènes d'où une forte activité d'aménagement des zones d'activités, de vente de terrains et de location d'ateliers dédiés. Au vu du nombre de prospects, la perspective de ventes de terrains et d'installations reste élevée pour l'année 2022.

La commission Economie s'est réunie 4 fois en 2021.



159

visiteurs au Forum pour l'emploi et la création d'entreprise

61 stands, 207 offres d'emploi

33 000 m²

de terrains vendus sur différentes Z.A. pour 7 entreprises

Dispositif d'aide en faveur du commerce et de l'artisanat (PCAP)

19 dossiers

en 2021 pour un montant total de 84 500 €

FONCIER ET IMMOBILIER ÉCONOMIQUE

Les zones d'activités

Z.A. Grange Église 1 et 2 à St-Symphorien-sur-Coise

Vente de 6 539 m² à la société VOUTE. Obtention de l'arrêté Préfectoral d'autorisation environnementale pour 47 000 m² d'extension.

Z.A. Croix Chartier à St-Denis-sur-Coise :

Travaux d'aménagement de la tranche 4 pour l'accueil de 3 entreprises et prospects. Vente de 4 683 m² aux sociétés VENET & CHARBONNIER, BOVIVETS Groupe et Entreprise FAURE.

Z.A. Le Plomb à Pomeys :

Vente de 5 124 m² à MFC Concept et lancement des travaux d'aménagement (20 tranches) pour l'accueil de nouvelles entreprises.

Z.A. du Pertuis à Ste-Catherine :

Réalisation des travaux d'aménagements Vente de 4 004 m² au Garage JANORAY, location de 2 476m² à RF Service.

Z.A. les Plaines à St-Martin-en-Haut : Vente de 12 590 m² à COLINET/TARRES.

Z.A. Bellevue 2 à Souzv :

Rédaction du permis d'aménager, d'une charte et d'un règlement intérieur avec une forte connotation environnementale et développement durable. Poursuite de l'étude d'aménagement avec le cabinet REALITE.

Z.A. Bourry/Prébendes/Sapins à Haute Rivoire :

Accompagnement au projet de développement des entreprises PRISMAFLEX ET BIONATIS. Rédaction du cahier des charges en vue de modifier les 2 accès au site des Prébendes.

Z.A. Les Auberges :

Suivi et accompagnement du développement du site de Faton.

Les bâtiments

Résidence d'entreprises Les Roches à St-Symphorien-sur-Coise :

6 contrats de location réalisés entre le 1er janvier et le 15 décembre 2021. Taux d'occupation de 100 % fin 2021

Hôtel d'entreprises Grange Église à St-Symphorien-sur-Coise :

Taux d'occupation de 90 % depuis 2004.

Atelier Relais à Duerne :

Vente à l'entreprise LDS, le contrat étant arrivé à son terme le 31/12/2021.

Pépinière AXONE

St-Clément-les-Places :

Taux d'occupation à 100 % pour les ateliers et 70 % pour les bureaux.

Z.A. Bellevue à Souzy :

Vente d'un batiment, ancien atelier relais PRODIMO à l'entreprise Rivoire.

Z.A. Croix Grand Borne à St-Laurent-de-Chamousset :

Fin du bail à Atelier Frenay & Timtras (31/12/2021).

Z.A. St-Genis-l'Argentière :

Fin du bail de Stem Alpha (avril 2021).

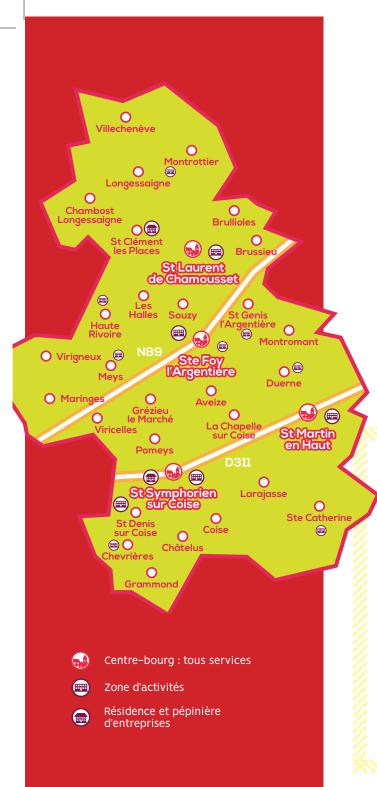
La Giraudière :

Vente lot 1 à Clinic Moto.

À noter

Etude avec l'ISARA pour des ateliers « Start Up Agroalimentaires »

Visite « Melting Popote » le 15/12/2021



COMMERCE ET ARTISANAT

Étude sur la mise en place d'un système de points retrait/conciergerie

Déploiement du e-commerce soutien à la Fédération OSER et à La marque collective Monts du Lyonnas

EMPLOI

Métiers en tension :

réunion collective avec les employeurs de la filière sociale et médico-sociale

Organisation du Forum pour l'emploi et la création d'entreprise à St-Denis-sur-Coise

ANIMATION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

2021

MAI

Lancement du travail sur la communication économique avec l'agence Marqu'up & co.

30 SEPTEMBRE

Forum pour l'emploi à St-Denis-sur-Coise

06 ET 07 OCTOBRE

Présence au Carrefour de l'Immobilier d'Entreprise (C.I.E.L.) à Lyon

13 NOVEMBRE

Présence au Forum de l'entrepreneuriat (C.C.I.) à St-Étienne (sous la bannière Envied'R)

30 NOVEMBRE

Atelier C.M.A. « Gérer le recrutement »

9 DÉCEMBRE

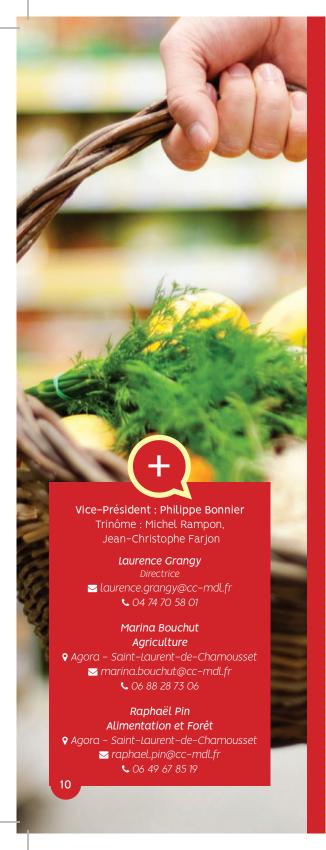
Atelier C.M.A. « Numérique »

PARTENARIATS:

- Chambres consulaires: C.C.I. / C.M.A.
- ADERLY (Agence de Développement de la Région Lyonnaise) : pour l'implantation de nouvelles entreprises
- Fédération OSER: pour le développement du commerce et de l'artisanat de proximité
- C.E.M.L. (Club d'entreprises des Monts du Lyonnais): pour répondre collectivement à un besoin et faire réseau (rencontre réseau, réunion petit-déjeuner RH, atelier thématique)
- R.D.I. (Rhône Développement Initiative): 12 projets soutenus pour un montant de prêt de 90 000 € impliquant la création de 29 emplois.
- Ronalpia, Incubation d'entreprises dans le champ de l'économie sociale et solidaire
- **C.A.P. Rural / Envie d'R** : collectif de territoires ruraux pour favoriser l'installation de porteurs de projets urbains en milieu rural
- Acteurs de l'emploi : Pôle Emploi / Sud Ouest Emploi / Graines de Sol/GELF
- **A.D.I.E.** (Association pour le droit à l'initiative économique)

OBJECTIFS 2022

- · Organiser au sein du Forum pour l'emploi un espace dédié à l'orientation et la formation
- Mettre en place un Espace ressource
 « Entrepreneurs MDL » et recenser les besoins de la jeune entreprise
- · Z.A. Grange Eglise 2 : lancement du programme d'aménagement de 47 000 m².
- · Z.A. Le Plomb à Pomeys : poursuite des travaux d'aménagement pour l'accueil de 3 entreprises.
- Z.A. Bellevue : lancement des travaux d'aménagement pour l'extension et premières démarches de commercialisation avec la présence au C.I.E.L.
- Vente de différents bâtiments :
 ex Teclis à Longessaigne / Solta Groupe à Souzy /
 3 ateliers à St-Clément-les-Places /
 1 atelier à St-Symphorien-sur-Coise
- Suivi du projet d'extension de l'entreprise Indicia Production
- · Achat (Prismaflex) puis vente (Bionatis) de la plateforme aux Prébendes



AGRICULTURE, FORÊT ET ALIMENTATION

Le service Agriculture / Forêt a pour mission d'accompagner les mutations de l'agriculture et de l'activité forestière, activités essentielles du territoire sur le plan climatique, économique, paysager et social.

En 2021, le service intègre la thématique alimentation avec l'ambition de construire la stratégie alimentaire du territoire. Pour cela l'équipe s'étoffe avec la création du poste de chargé de mission alimentation.





1700 000 €

c'est le montant total perçu sur le territoire sur 5 ans dans le cadre des PAEC* qui se sont terminés en 2021 Au total c'était 87 fermes du territoire engagées dans des MAEC** pour travailler sur des pratiques agro écologiques.



-23 %

diminution du nombre de fermes sur le territoire entre 2010 et 2020



1549

tonnes de déchets verts supplémentaires captées en 1 an sur les 2 plateformes de broyage de déchets verts,

mises en place dans le cadre de la Stratégie de Valorisation de la Ressource Ligneuse. L'ensemble de cette matière, riche en carbone, est rapportée au sol.

*Programme Agro Environnemental et Climatique (PAEC)= projet de territoire permettant de proposer aux agriculteurs de s'engager dans des

**Mesures Agroenvironnementales et Climatiques (MAEC). Une MAEC est un cahier des charges de pratiques agricoles.

JANVIER

DÉMARRAGE DE L'ÉVALUATION DU PROGRAMME AGROENVIRONNEMENTAL ET CLIMATIQUE (P.A.E.C.) NORD MONTS DU LYONNAIS

Le PAEC porté par la CCMDL et construit en 2014 suite à la sollicitation d'agriculteurs du territoire a permis à 53 fermes d'engager des évolutions de pratiques et de systèmes avec une rémunération annuelle sur 5 ans (en moyenne 2 927€).

L'évaluation du PAEC s'est organisée sur 1 an. Cette action a été menée en lien étroit avec les syndicats de rivière du territoire (SYRIBT, SMAELT, SIMACOISE) et les acteurs agricoles (agriculteurs, Chambre d'agriculture, réseau des Cumas, Rhône Conseil Élevage..).

JUIN

STRATÉGIE DE VALORISATION DE LA RESSOURCE LIGNEUSE DES MONTS DU LYONNAIS : DÉMARRAGE DE LA CONSTRUCTION

Dans un contexte de changement climatique, les haies, les arbres ont un rôle majeur à jouer pour le territoire et pour l'agriculture. Les déchets verts issus de leurs entretiens et riches en carbone, sont une ressource d'avenir. Ainsi les objectifs sont de stopper le brûlage et favoriser la plantation. Une gestion adaptée de ces déchets permet, avec un retour dans les sols, de renforcer les services rendus par les ligneux. Ce travail est construit en partenariat avec une diversité d'acteurs agricoles

et techniques. Le plan d'action (2021-2025), prévoit des aides aux plantations de haies et agroforestières, des accompagnements techniques aux communes et agriculteurs pour gérer durablement les haies, des expérimentations au niveau de la valorisation du broyat (intérêt agronomique, intérêt en litière), des investissements matériels (sécateurs hydrauliques, aménagement de plateformes de stockage et broyage de branches).

AOÛT

OBTENTION DE LA LABELLISATION PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Durant 3 ans à partir de septembre 2021, la CCMDL va pouvoir bénéficier de financements nationaux pour construire sa stratégie alimentaire répondant à des enjeux économiques (transformations alimentaires, dynamique d'installations agricoles, emplois, filière), environnementaux (préservation des ressources) et sociaux (santé, accès à une alimentation de qualité, culture et patrimoine...).

L'ambition est d'augmenter la part de produit locaux et de qualité dans les assiettes et de construire les systèmes alimentaires de demain avec les citoyens et acteurs du territoire.

DÉCEMBRE

1^{ER} PORTAGE FONCIER AGRICOLE

La CCMDL a missionné la SAFER d'acquérir le bâti d'une ferme et de le porter sur 3 ans pour permettre l'installation d'un jeune agriculteur. Ce dernier se trouvait dans des circonstances exceptionnelles remettant en question son installation et l'avenir de la ferme. Au bout des 3 ans, le jeune installé fera l'acquisition du bâti. La CCMDL prend en charge les coûts de portage de la SAFER.



TOURISME

L'année 2021 reste atypique en raison de la crise sanitaire : confinement au printemps, puis entrée en vigueur du Pass sanitaire. L'activité et les événements reprennent peu à peu, mais de nouvelles habitudes ont été prises par les usagers et des tendances durables se dessinent (baisse de fréquentation dans les bureaux d'information, réservation de dernière minute en ligne, activité en forte hausse sur notre site Internet et sur nos réseaux sociaux).



12 282

Nombre de visiteurs dans les Bureaux d'informations touristiques (contre 6 783 en 2020 et 20 342 en 2019)



35 658

traces gpx récoltées dans le cadre de l'expérimentation Outdoorvision



30 185 €

Recettes de taxe de séjour (contre 21 502 € en 2020 et 31 034 € en 2019)

2021 ~

MARCHÉ NOCTURNE À AVEIZE LE 16 JUILLET

Malgré la météo exécrable et la crise sanitaire, nous avons tenu à maintenir le marché nocturne. Certes. il était en intérieur en raison du froid et de la pluie, et le masque était obligatoire. Toutefois, les 30 exposants étaient très satisfaits de pouvoir rencontrer de nouveau le public, et les visiteurs ont été nombreux à flâner. mais aussi à déguster les 500 burgers locaux et à admirer le feu d'artifice offert par le comité d'animation avec les bénéfices de l'année précédente.

LES GNOLUS : DÉPLOIEMENT À L'ÉCHELLE DU RHÔNE

Grâce à la qualité de l'offre de géocaching «Les Gnolus» constatée par un cabinet d'études, la Maison Départementale Rhône Tourisme a sollicité les 5 Communautés de communes de la Destination Monts du Lyonnais pour déployer cette chasse au trésor à l'ensemble du Département. Des parcours vont donc voir le jour dans le Beaujolais et le territoire de Vienne Condrieu, mais aussi sur certains sites propriétés du Département. De nouveaux personnages ont en outre été créés. Un partage des coûts a été mis en place, ce qui donnera des moyens supplémentaires pour le développement de l'offre de parcours et pour leur promotion. Cette montée en puissance des Gnolus ne peut qu'être bénéfique pour la notoriété des monts du Lyonnais.

OUTDOORVISION: UNE EXPÉRIMENTATION INNOVANTE

En tant que Territoire d'Excellence Pleine Nature, nous avons été sélectionnés pour participer à l'expérimentation Outdoorvision. Il s'agissait de mesurer la fréquentation de notre territoire par les pratiquants de sports outdoor (randonnée pédestre, vélo, trail et ski), grâce aux traces gpx qu'ils ont laissées avec leurs obiets connectés.

Cette expérimentation bénéficiait d'un financement de la Région AURA et nous a permis d'être accompagnés par un cabinet d'études spécialisé dans les activités de pleine nature.

DE NOUVELLES DOCUMENTATIONS À L'ÉCHELLE DE LA DESTINATION MONTS DU LYONNAIS

Après une pause en 2020 en raison de la crise sanitaire, l'O.T.I. a relancé ses éditions avec une nouvelle charte graphique basée sur le slogan et les couleurs de « l'Échappée Douce ».

Le guide et la carte touristiques sont ainsi en harmonie avec la ligne éditoriale du site Internet www.montsdulyonnaistourisme.fr et de notre film promotionnel.

Un dépliant a également été réalisé pour mettre en valeur les routes touristiques créées par l'équipe pour s'adapter aux nouvelles demandes pendant la pandémie (circuits à réaliser en voiture, en autonomie).

ZONE DE LOISIRS D'HURONGUES

Cette année encore, l'actualité s'est inscrite sous le signe de la crise sanitaire et de toutes les conséquences en matière économique sur notre secteur d'activité.

Parallèlement à cette situation, des travaux d'étanchéité du grand bassin étaient programmés en septembre.



usagers sur l'année soit une baisse de 46 % par rapport à l'année 2020 Baisse de la fréquentation suite au contexte sanitaire et à la fermeture pour travaux :

9 242 (-38 %) Entrées du public

13 877 (-51 %) Scolaires

4 252 (-55 %) Cours

1528 (-64%) Associations

2021 - ~~~

ACCUEIL DES ÉCOLES DU TERRITOIRE DANS LE CADRE DE LA NATATION SCOLAIRE

dans le respect des programmes mis en place par l'éducation nationale avec un protocole sanitaire strict décliné selon les espaces, un sens de déplacement afin d'éviter autant que possible les croisements, pas de douches en sortie d'établissement.

DES ACTIVITÉS POUR TOUS TOUTE L'ANNÉE

L'école de natation de Hurongues permet aux adultes et enfants de pratiquer une activité sportive.

Nous proposons également des mini stages sur les petites vacances scolaires et des cours durant la saison estivale

JUILLET

MISE EN PLACE DU PASS SANITAIRE POUR LES USAGERS DE PLUS DE 18 ANS

Un protocole d'accueil des usagers est demandé par le gouvernement avec la mise en place du Pass sanitaire pour accéder dans les établissements recevant du public à partir du 11 juillet.

SEPTEMBRE

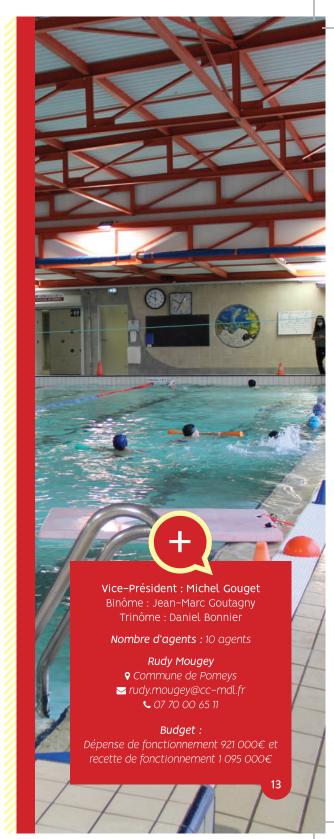
TRAVAUX D'ÉTANCHÉITÉ

Dès septembre, des travaux d'étanchéité par un cuvelage en inox revêtu du grand bassin, la création d'un pédiluve d'accès PMR, le relamping de la piscine avec le passage en éclairage Led, la 1ère phase du traitement de l'air ainsi que le traitement des aciers sont programmés jusqu'à la fin de l'année.



PROJETS À VENIR

La réalisation d'un projet d'extension des parties communes des agents de Hurongues, le changement de la centrale de traitement de l'air de la piscine.





ACHATS PUBLICS

La commande publique est un service opérationnel, transversal, qui compose avec tous les services de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais.
Le service accompagne ainsi les élus et les services dans les procédures d'achats au moment de la passation et tout au long de l'exécution d'un contrat issu de la commande publique. Au cours de l'année 2021, le service de la commande publique a dû faire face à une augmentation des consultations lancées : de 25 consultations lancées pour les années 2019 et 2020 à 52 consultations pour l'année 2021.



32 % d'entreprises retenues situées sur le territoire de la CCMDL

49 % d'entreprises retenues situées sur la région Auvergne-Rhône-Alpes (hors territoire CCMDL)

20 % d'entreprises retenues situées sur le reste de la France

UNE STRATÉGIE D'ACHATS

Plusieurs marchés publics ont fait l'objet d'une nouvelle stratégie d'achats, permettant ainsi de réaliser de nombreuses économies et/ou d'améliorer la qualité des prestations (exemple : accord-cadre multi attributaires permettant une remise en concurrence via des marchés subséquents, notamment concernant les travaux de voirie). Cette stratégie d'achat est à parfaire pour les années à venir.

UN SERVICE AU CŒUR DE LA TRANSVERSALITÉ

Comme la plupart des services ressources, celui de la commande publique se positionne comme étant au service des agents de la collectivité pour leur permettre un achat efficient, efficace et conforme à la réglementation. Ainsi, le travail en transversal est inhérent à son activité. En 2021, le travail de réflexion a continué pour mettre en place des outils de suivi et de travail pour améliorer l'efficacité du service (tableau de bord, rétroplanning). Ce travail se poursuivra sur l'année 2022, notamment en communiquant davantage sur certaines informations (règlementation, CCAG, procédures...).

DES ACHATS DURABLES ET RESPONSABLES

L'année 2021 marque une nouvelle fois la volonté de la Communauté de communes de s'inscrire dans une démarche environnementale pour la passation de ses marchés publics (par exemple, critères de sélection des offres en faveur de l'environnement, insertion de clause environnementale, écolabels, ajout de variantes concernant les motorisations d'achats de véhicules...). Cette dimension environnementale constitue un véritable enjeu pour l'ensemble des marchés de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais dans les prochaines années.

PRINCIPAUX MARCHÉS CONDUITS EN 2021



JANVIER

- · Achat 3 véhicules G.N.V.
- · Machine à affranchir
- · Maitrise d'œuvre Assainissement
- · Travaux Z.A. Ste-Catherine

FÉVRIER

- Diagnostic micropolluants station d'épuration St-Symphorien-sur-Coise
- · Vérification électrique, V.M.C. et extincteurs
- · Communication mobilité durable
- Programme Installation transmission exploitations agricoles
- Achat colonnes enterrées pour les verres et papiers

MARS

- · Travaux voirie 2021
- · Travaux cuvelage Hurongues
- · Contrat service Informatique 2021-2024
- · Accompagnement Outdoorvision
- · Maitrise d'œuvre Extension Hurongues
- · Schéma directeur d'assainissement

AVRIL

- · Étude géotechnique Hurongues
- · Matériel informatique

MAI

- · Transport solidaire 2021–2022
- Assurance dommage ouvrage Cuvelage Hurongues
- Travaux d'assainissement La-Chapelle-sur-Coise et Larajasse
- · Fourniture de services de télécommunication voix et données
- · Diagnostic assainissement de 8 communes
- · Transport piscine 2021–2022

JUILLET

· Travaux Z.A.C. Croix Chartier

AOÛT

- · Travaux pédiluve Hurongues
- Travaux local déchèterie St-Martin-en-Haut
- Accord-cadre 2022-2025 : Travaux voirie

SEPTEMBRE

- · Travaux extérieurs Accueil de Loisirs
- Animations scolaires Éducation à l'environnement et au développement durable
- Étude pré-opérationnelle à la mise en place d'une O.P.A.H.
- · Travaux extension Z.A. de Bellevue
- · Sacs ordures ménagères et tri selectif
- Travaux voirie Chemin Layat à St-Symphorien-sur-Coise

OCTOBRE

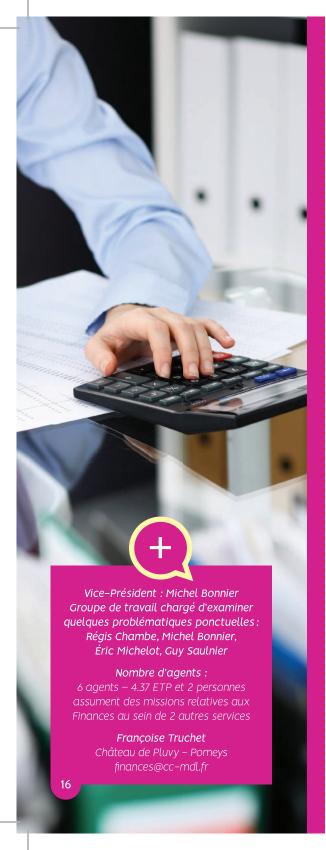
- Animation Programme d'Intérêt Général
- · Maitrise d'œuvre Z.A. du Plomb
- · Maitrise d'œuvre Assainissement

NOVEMBRE

- · Fourniture de carburant Bio G.N.V.
- · Desserte forestière Montrottier
- Assistance à maitrise d'ouvrage –
 Assurances
- · Vérification Ascenseurs

DÉCEMBRE

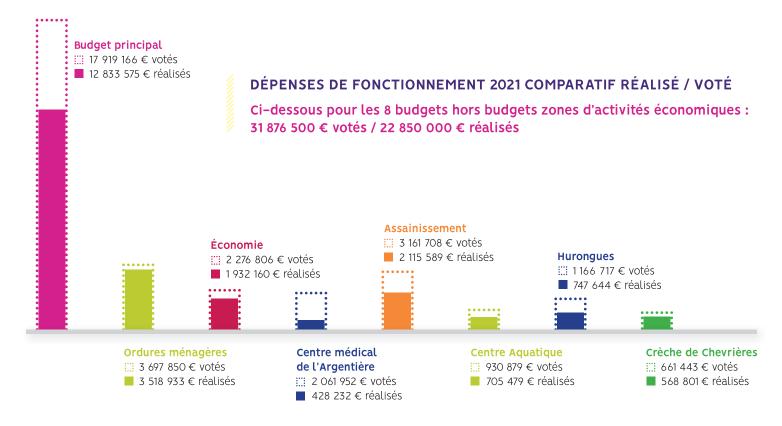
- · Pergola Accueil de Loisirs
- Maitrise d'œuvre –
 Travaux Parc éco habitat
- · Vérification extincteurs 2022-2024



FINANCES

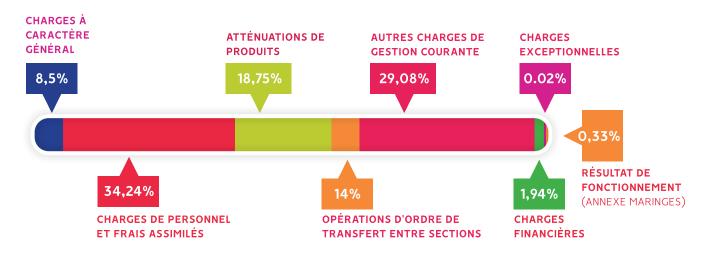
Ce sont 19 budgets primitifs qui ont été approuvés pour un montant prévisionnel total de 71 308 258 € (fonctionnement et investissement comprenant les opérations d'ordre et les décisions modificatives).





BUDGET PRINCIPAL

RÉPARTITION DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 12,83 MILLIONS €

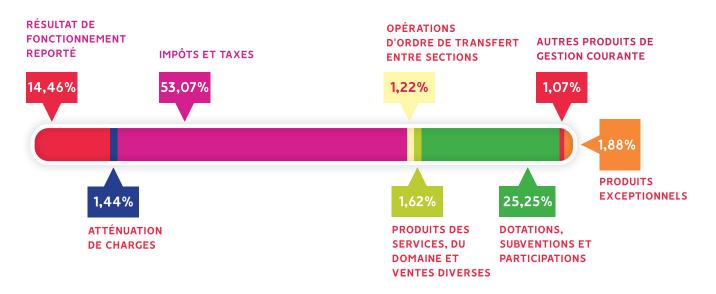


Au vue des chiffres de l'année 2021, l'épargne nette de la CCMDL est de +1584 000 € (budget principal).

LA DETTE

Tous budgets confondus, ce sont 136 emprunts qui sont en cours, pour un capital restant dû au 31 décembre 2021 de 29.91 millions d'euros, dont 9.87 millions d'euros sur le budget principal.

RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 18,20 MILLIONS €



DÉMATÉRIALISATION

Mise en place de la signature électronique des bordereaux de mandats et de titres en fin d'année 2021.



RESSOURCES HUMAINES

Au cours de l'année 2021, encore marquée par la crise sanitaire et par l'adaptation du service RH à la réglementation d'exception, la CCMDL a mis en œuvre divers dispositifs, mettant au cœur de la réflexion les conditions de travail des agents et les possibilités pour eux de concevoir un projet d'évolution professionnelle à long terme.



151

agents permanents

135 E.T.P. + 2 apprentis

agents temporaires
soit 19 E.T.P.

(accroissement ou remplacement)

stagiaires accueillis dont 3 stagiaires de 6 mois départs d'agents

(retraite, fin contrat, fin de disponibilité, mutation, démission)

arrivées d'agents

(ne comprend pas les agents pour remplacement de congés maladies, maternité...)



contrats de travail rédigés

15% pour la crèche, 19% pour les ordures ménagères,

39% pour le budget général, 3% pour Hurongues, 24% pour l'ALSH

2021

LA MISE EN PLACE DU COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (C.P.F.)

Après avoir concerté le comité technique, en collaboration avec les représentants du personnel, le Conseil communautaire a approuvé lors de sa séance du 25 mai 2021, la mise en place du CPF pour les agents titulaires et contractuels de la collectivité. Ce dispositif permet de suivre toute action de formation ayant pour objet l'acquisition d'un diplôme, d'un titre, d'un certificat de qualification professionnelle ou le développement des compétences nécessaires à la mise en œuvre d'un projet d'évolution professionnelle (au sein ou en dehors de de la fonction publique). Une communication sur cette nouvelle possibilité de financement de formation personnelle a été faite aux agents par le biais de notre newsletter

« Gardons le lien ».

LA MISE EN ŒUVRE DE LA DÉMARCHE DU DOCUMENT UNIQUE

Pensée en mai 2020, la démarche sur l'évaluation des risques et l'établissement du document unique n'a pas pu être mise en œuvre en 2020 du fait de la crise sanitaire. Dès lors, la CCMDL, a eu à cœur de relancer cette démarche dès le premier semestre 2021. Accompagnée dans cette démarche par le Centre de gestion du Rhône et de la Métropole de Lyon (CDG69), le premier COPIL sur cette thématique a été organisé en juillet 2021, en présence des élus mais également des représentants du personnel. Lors du second semestre 2021, les agents. repartis en unités de travail en fonction de leur métier, ont ensuite été interrogés sur leur environnement de travail et les risques professionnels auxquels ils sont exposés. A l'issue de cette démarche, le document unique permettra de répertorier l'ensemble des risques auxquels les agents de la CCMDL sont confrontés ainsi que le niveau de gravité de chacun d'entre eux. Ce document clé devrait être rédigé au premier trimestre 2022 par le CDG69. Il sera alors le socle pour la réflexion d'une politique de santé sécurité au travail au sein de la collectivité.

LA MISE EN PLACE DES LIGNES DIRECTRICES DE GESTION

La loi de transformation de la Fonction Publique du 6 août 2019 prévoit que chaque collectivité territoriale doit édicter des lignes directrices de gestion (L.D.G.) comprenant un volet sur la stratégie pluriannuelle de pilotage des RH et un volet sur la promotion et la valorisation des parcours professionnels. Ces L.D.G. permettent de formaliser la politique R.H. de la collectivité, de favoriser certaines orientations, de les afficher et d'anticiper les impacts prévisibles ou potentiels des mesures envisagées. La CCMDL a édicté des critères permettant à l'autorité territoriale de se déterminer pour que les agents bénéficient d'avancement de grade ou de promotion interne. Les L.D.G. concernant la stratégie pluriannuelle de gestion des ressources humaines seront quant à elles arrêtées au cours de l'année 2022, après concertation avec les représentants du personnel.

SYSTÈME D'INFORMATION

Le service SI traite deux missions distinctes :

- Le service pilote les projets informatique et télécom, déploie l'infrastructure, assure le bon fonctionnement des équipements, des réseaux, développe des applications, conseille, assiste et forme les agents dans l'utilisation des outils numériques.
- Le service administre le Système d'Information Géographique (SIG); il gère les bases de données géolocalisées du territoire, réalise des cartes, administre un portail de consultation des données au bénéfice des agents communautaires et des 32 communes du territoire.



30 serveurs

268 ordinateurs

160 lignes téléphoniques

20 logiciels métiers sous contrat

(RH, finances, SIG, petite enfance, messagerie,..)

+ de 1000

interventions techniques sur site ou par télémaintenance

IIIIIII

15 000

connexions

à l'extranet SIG dont + de 13 000 proviennent des mairies du territoire

2021

UNE ANNÉE DE PROJETS MENÉS EN TRANSVERSALITÉ AVEC LES SERVICES

La dématérialisation est un objectif affiché par l'État et poursuivi par la CCMDL en vue d'une meilleure circulation de l'information entre ses différents sites et/ ou avec les usagers. S'agissant de projets transversaux, le service S.I. a organisé des groupes de travail sur la dématérialisation des courriers (objectif 2022), la modernisation du logiciel R.H. et la gestion des inscriptions à diverses activités.

La CCMDL s'est dotée en automne 2021 d'un parapheur électronique d'abord pour l'envoi avec signature électronique des bordereaux aux comptables publics puis la dématérialisation des bons de commandes et enfin à venir, l'extension aux autres documents pouvant faire l'objet d'une signature.

L'OPTIMISATION DES RESSOURCES ET LA RECHERCHE DE PERFORMANCE

Le service S.I. œuvre pour optimiser au mieux ses ressources. Plutôt que de remplacer les ordinateurs lents et vieillissants, le service les formate et remplace dans la mesure du possible le disque dur par du S.S.D.

Pour réduire ses coûts de fonctionnement, le service a procédé au renouvellement des marchés de téléphonie et internet ainsi que le remplacement de trois photocopieurs. Ce sont plusieurs milliers d'euros d'économie annuelle réalisée lors de ces opérations.

Lors de la crise sanitaire, le nombre de réunions en visio conférence a considérablement augmenté. Cette tendance semble être installée durablement. Le service S.I. bénéficiant de subventions Pend'AURA a équipé trois salles de réunions d'écrans (dont 2 recyclages internes) et webcam. Bien que les réunions en présentiels restent nécessaires dans certains cas, le développement de la visioconférence a réduit le nombre de déplacements des participants.



Vice-Président : Karine Berger Nombre d'agents : Laure Dalmais,Responsable du service ✓ laure.dalmais@cc-mdl.fr Directeur de l'accueil de loisirs **♀** Saint-Laurent-de-Chamousset ✓ damien.morliere@cc-mdl.fr Emmanuelle Séon Directrice de la crèche des Gargalous □ carolle.broussard@cc-mdl.fr

PETITE ENFANCE / ENFANCE / JEUNESSE

Le service Petite enfance enfance /jeunesse c'est :

- Un soutien et un accompagnement des 17 structures petite enfance /enfance / jeunesse du territoire (7 crèches, 3 Relais Petite Enfance, 7 accueils de loisirs ou accueil jeunes)
- Une crèche de 36 berceaux en gestion directe (Chevrières)
- Un accueil de loisirs de 100 places en gestion directe de 3 à 17 ans (mercredis et vacances scolaires)
- Un accueil jeune en gestion directe (12-17 ans)
- Le Cyclo des Monts, randonnée cyclotouriste pour les enfants de 9 à 11 ans
- Des interventions sportives en milieu scolaire

PETITE ENFANCE



places de gardes réparties sur 8 établissements (9 lieux)



280 assistants maternels



902 000 €

de subventions versées aux associations petite enfance, enfance jeunesse



Charges nettes des 2 structures en régie directe :

Crèches les Gargalous : 105 500 € A.L.S.H. Mont p'tit loisir : 168 000 €



5 maisons d'assistants maternels (M.A.M.)

relais d'assistants maternels

lieux d'accueil enfants/parents (L.A.E.P.) dont un itinérant



SOUTENIR L'OUVERTURE DES MAISONS D'ASSISTANTS MATERNELS

Renforcement, en lien avec les relais Petite Enfance et la Protection Maternelle Infantile (P.M.I.) du soutien des porteurs de projet de Maison d'Assistants Maternels (M.A.M.)

RESTER OUVERT MALGRÉ LA COVID-19

Continuité du service public avec le maintien de l'ouverture des Gargalous dans cette période sanitaire contrainte.

À L'AUTOMNE

accueil d'une nouvelle directrice de la crèche des Gargalous.

ENFANCE/JEUNESSE



accueils de loisirs fixes et un accueil itinérant



places en accueil de loisirs réparties de la façon suivante : 133 places pour les moins de 6 ans 382 places pour les plus de 6 ans



projets lauréats pour la Bourse initiatives jeunes



157
enfants ont participés
au Cyclo des Monts



cycles de 10 séances ont été proposés aux écoles qui souhaitaient s'engager dans le dispositif "Savoir rouler"

2021

LE MAINTIEN DE L'OUVERTURE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

a nécessité d'importantes adaptations pour se conformer aux protocoles d'un contexte sanitaire contraint. L'équipe a su faire preuve d'inventivité et de réactivité afin de pouvoir accueillir les enfants dans les meilleures conditions.

BOURSE INITIATIVES JEUNES

financée par la C.A.F. du Rhône et la CCMDL, deux sessions ont été organisées en octobre et en décembre. Elle vise à encourager les jeunes du territoire en les soutenant financièrement dans leurs projets.

7 projets lauréats (55 jeunes) pour un montant total de subvention de 4 695 €

HANDICAP:

SENSIBILISATION AUX T.N.D. (TROUBLES DU NEURODÉVELOPPEMENT)

pour l'ensemble des structures petite enfance, enfance et jeunesse par le pôle ressources 2 P'tits Pas Pour Demain.

PARENTALITÉ

soutien des actions parentalités financées par la C.A.F. à savoir le Dispositif Réseau d'Accompagnement à la Parentalité (R.E.A.A.P.) / le Lieu d'Accueil Enfants Parents (L.A.E.P.) /le Contrat Local d'Accompagnement à la scolarité (C.L.A.S.)

DEPUIS L'AUTOMNE

Travail entre élus, partenaires et jeunes, autour de la politique jeunesse du territoire. Diagnostic partagé pour enrichir les axes prioritaires de la politique jeunesse

MISE EN ŒUVRE DU « SAVOIR ROULER »

5 Cycles de 10 séances ont été proposés aux écoles qui souhaitaient s'engager dans ce nouveau dispositif.

Obtention, en fin de primaire, par les élèves ayant suivi les différents cycles du « savoir rouler », d'une attestation de « Savoir rouler à vélo » qui valide leur autonomie, leurs connaissances techniques, mécaniques et sécuritaires spécifiques à la pratique du vélo.

12 CLASSES ONT BÉNÉFICIÉ D'UN ÉDUCATEUR SPORTIF

pour des activités de cirque, course d'orientation, rollers, tir à l'arc, escrime.

CYCLO DES MONTS

Pour s'adapter au contexte sanitaire, le Cyclo des monts a pris un nouveau format, le week-end a été découpé en 4 demijournées permettant à 157 enfants de participer à cet évènement historique. 21 communes du territoire ont été traversées.



SOLIDARITÉS ACTIVES

La Communauté de communes des Monts du Lyonnais affirme son positionnement en faveur du maintien des services de proximité et des solidarités locales pour « bien vivre », à tout âge, dans les Monts du Lyonnais.

Le travail est conduit en lien étroit avec les partenaires institutionnels et les associations locales.



380 000 €

de subventions allouées pour : les associations d'aides à domiciles, les Missions locales, Plie, "pour une alimentation solidaire", C.S.C. l'Archipel, C.S.C. l'Équipage, le planning familiale, jardin d'avenir et l'Étais 224 450 €

garantie d'emprunt apportée aux logements inclusifs à Duerne et 70 000 € de subvention

2021

MISE EN PLACE D'UN CENTRE DE VACCINATION DE PROXIMITÉ

En 2021, un partenariat s'engage avec la C.P.T.S. (Communauté professionnelle Territoriale de Santé) qui couvre 16 communes de notre territoire et qui a mis en place, avec l'A.R.S., le centre de vaccination de proximité à Ste-Foy-l'Argentière.

AIDER L'INSTALLATION D'UN HABITAT INCLUSIF

Le travail d'accompagement du projet d'habitat inclusif de l'association Solidair'Aidant s'est poursuivi et se concrétise par le biais d'un partenariat avec l'O.P.A.C. du Rhône.

2 DÉCEMBRE

MISE EN PLACE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.I.A.S.

Le C.A. est composé d'élus de la CCMDL et de représentants de la société civile issus des associations des Monts du Lyonnais dans ces 4 domaines de l'action sociale : familles, personnes âgées, handicap et insertion.

Les missions du C.I.A.S.:

Partenariat autour de l'offre de service des Maisons des services en matière d'accès aux droits, mission qui peut se décliner de la manière suivante :

- · Un rôle d'organisation de la gouvernance et d'animation du partenariat
- Un rôle d'adaptation de l'offre de service aux évolutions des besoins des familles, des aînés, des personnes en situation de handicap et des personnes en insertion

RECRUTEMENT D'UN AGENT CHARGÉ DE L'ANIMATION EMPLOI-INSERTION-FORMATION

L'objectif est d'apporter un soutien aux structures qui accompagnent les usagers sur la thématique emploi, de mutualiser des actions et d'animer le réseau de partenaires. Le travail se fait en lien avec le service économie en lien avec les entreprises. Certes le taux de chômage est faible (7%), mais il est important que les usagers connaissent le potentiel emplois de leur territoire. De plus certaines entreprises ont des difficultés de recrutement.

MAISON DES SERVICES – FRANCE SERVICES

Les Maisons des services (M.D.S.), animées par la CCMDL, complètent l'offre du territoire et permettent d'accompagner les demandes des usagers en matière d'accès aux droits et aux démarches administratives.



10 600

demandes ont été traitées dans les M.D.S.

soit en moyenne 43 / jour



1363

personnes accueillies sur RDV dans les M.D.S.



newsletters ont été envoyées aux partenaires,

mairies des MDL, entreprises locales, usagers, presse locale, médiathèques, élus de la commission solidarités et membres du CIAS. soit environ 1000 personnes

MARS

LE COMITÉ DE PILOTAGE DES MAISONS DES SERVICES A ÉTÉ PRÉSIDÉ PAR BENOIT ROCHAS. SOUS-PRÉFET EN CHARGE DU **RHÔNE SUD**

Il participait pour la première fois à un comité de pilotage France Services et a souligné le taux de participation important des partenaires, preuve de leur engagement et de la qualité des relations avec notre collectivité. (Préfecture du Rhône, C.A.F. du Rhône, C.P.A.M. du Rhône, Département du Rhône, D.R.F.I.P. du Rhône, Pôle emploi de Tassin, M.S.A. Ain Rhône)

JUIN ET OCTOBRE

ATELIERS CHÈQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL (C.E.S.U.)

15 personnes ont bénéficié des ateliers réalisés au sein des 2 Maisons des services par Particulier Emploi pour donner toutes les clés de l'emploi à domicile aux particuliers qu'ils soient salariés ou employeurs.



PERMANENCES DES

des services en ligne (impots.gouv)



FINANCES PUBLIQUES

Pour répondre aux questions sur l'utilisation

LES MÉDIATRICES FRANCE SERVICES BÉNÉFICIENT D'UNE FORMATION INITIALE OBLIGATOIRE

Les formations proposées par les différents opérateurs tout au long de l'année servent à mettre à jour les connaissances des médiatrices ainsi elles sont en mesure de fournir des réponses adaptées à chaque situation individuelle tout au long du parcours de vie :

- · Je déclare mes revenus
- · J'établis mon permis de conduire
- · Je demande une aide (allocation logement, R.S.A.)
- · Je cherche un emploi
- · Je cherche à rembourser mes soins
- · Je prépare ma retraite
- · Je fais face à un litige ou un conflit
- · J'attends un enfant
- · J'établis mes papiers d'identité

Les médiatrices peuvent accompagner dans les démarches administratives quotidiennes : aider dans les démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne); résoudre les situations plus complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein

des réseaux partenaires, le cas échéant par un appel vidéo avec l'usager : mettre à disposition et accompagner l'utilisation d'outils informatiques (création d'une adresse email, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs).

Au-delà des accompagnements effectués dans toutes les Maisons des services, des permanences de partenaires locaux sont proposées ainsi que des ateliers thématiques et des séances d'initiation aux outils du numériaue.



CULTURE ET RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

Le service culture assure, en plus de la culture numérique et de l'enseignement musical :

- la mise en place de la politique d'éducation artistique et culturelle sur le territoire, avec différents partenaires institutionnels (DRAC, Région, Département, Éducation Nationale),
- la coordination de l'offre culturelle auprès des scolaires,
- · la coordination du réseau des bibliothèques,
- la gestion des salles d'exposition de la Maison de Pays des Monts du Lyonnais.



élèves du territoire ont assistés aux 4 spectacles vivants proposés par la CCMDL

11111111

7010

visiteurs sont venus découvrir les expositions de la Maison de Pays dont 100 élèves

(expositions salles Arts et Patrimoine proposées par l'association ArPaMoLy, expositions salles Territoire gérées par la CCMDL)



nouvelle bibliothèque intégrée au réseau Com'Monly

(l'Espace Mosaïk de Pomeys)

Avec 30 bibliothèques et plus de 350
bénévoles actifs, le réseau Com'Monly
est actuellement le plus gros réseau de
bibliothèques du département du Rhône.
Un fonds de 155 092 documents,
205 016 prêts de documents,
5 586 abonnés individuels
195 abonnés "groupe"
24 142 réservations de documents.
39 640 transferts de documents entre
les bibliothèques.
48 426 personnes ont fréquenté les

bibliothèques à des seules fins de prêts.

2021

LES EXPOSITIONS DE LA MAISON DE PAYS

Salle des Arts: robes de mariées de Delphine PINEL, toiles et gravures de Yannick SIMON, acryliques et aquarelles d'Odette RONZON, sculptures et peintures d'Anthony BRONDA, céramique et verre d'Isabelle MOSSUZ, verre artistique de Jacqueline BRUN-NEY, dessins à l'encre, sculptures et raku de Denise REYNARD, sculptures et peintures de Marcelle CARO et Yves RUTKOWSKI, dessins et peintures de Thierry BUISSON et ébénisterie de Jean-Pierre DALON.

Salle Patrimoine : "Il était une fois les bistrots..." d'ARPAMOLY afin de mettre en valeur l'histoire des bistrots, ces lieux de rencontres et de jeux.

Salle Territoire: "Promenade en Pays Lyonnais" de l'ARAIRE, "L'égalité, c'est pas sorcier!" du Centre socioculturel l'Archipel, "Initiatives agricoles originales dans les Monts du Lyonnais" de Philippe SCHNEIDER, "La poste aux chevaux" d'Alain GERIN, "Le café comme vous le n'avez jamais BU!" d'ARPAMOLY.

Nos valeurs se sont renforcées à la suite de la crise sanitaire : accès à la culture pour tous, accueil de tout public, participation des habitants, valorisation du territoire des Monts du Lyonnais tant sur le plan culturel, artistique que patrimonial.

S'ADAPTER FACE AU COVID-19 DANS LES BIBLIOTHÈQUES

Le prolongement de la crise sanitaire a obligé les bibliothèques à poursuivre leurs efforts d'adaptation afin d'assurer un service de lecture publique riche et qualitatif.

Grand succès de la fête du prix littéraire des P'tits D'Monts regroupant 25 bibliothèques et 2 400 votants, autour d'un spectacle "Loupapapoul".

Accueil d'une résidence d'auteur fin 2021–2022 : Gauthier David auteur-illustrateur jeunesse.

Lancement du prix des Grands D'Monts sur l'Afrique à travers la sélection de 5 autrices prévu en janvier 2022.

SOUTENIR LES RÉSIDENCES D'ARTISTES SUR LE TERRITOIRE

La convention territoriale d'éducation aux arts et à la culture tout au long de la vie soutient l'organisation de résidence d'artistes sur le territoire. Certaines actions étaient des reports de l'année précédente : la résidence musicale Forro de Rebeca ou encore les ateliers voix. D'autres étaient de nouvelles résidences : Scénocosme en lien avec l'association Filigrane, La Loge portée par le Théâtre Nouvelle Génération et la résidence d'auteur Gauthier David. Des ateliers de création partagée ont aussi été mis en place avec 6 conseils municipaux (Brussieu, Laraiasse, Montrottier, Saint-Genisl'Argentière, Saint-Martin-en-Haut et Villechenève).

ÉCOLE RESSOURCES D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

La CCMDL souhaite démocratiser l'apprentissage de la musique et permettre au plus grand nombre de bénéficier d'un enseignement musical en facilitant l'accès de cette pratique avec des projets mis en œuvre par l'école de musique.

- Permettre aux enfants en milieu rural d'avoir la même ouverture culturelle que les enfants en milieu urbain.
- Accueillir des artistes en milieu rural alors qu'ils se produisent plutôt dans les grandes villes.

3 écoles de musique sont d'intérêt communautaire

- Le Décaphone, de gestion associative sur le bassin Sud du territoire (Saint-Symphorien-sur-Coise / Saint-Martin-en-Haut) qui reçoit une subvention de la CCMDL
- L'École Ressource d'Enseignement Artistique en gestion directe sur le bassin Nord du territoire (Saint-Laurent-De-Chamousset).
- Raconte-Moi-Une-Chanson en gestion associative basée à Montrottier

PRATIQUE INSTRUMENTALE:

Cours individuel d'instrument ou de chant avec un professeur de technique instrumentale, ce cours est complémentaire à la pratique collective. Les cours de pratique instrumentale seule (sans participation aux pratiques collectives) sont autorisés avec l'obtention d'une dérogation. Durée du cours : 30 min/sem



200 élèves

12 professeurs

13
interventions en milieu scolaire

2 orchestres à l'école



cours proposés

Cordes: Violon / Violoncelle / Alto / Guitare / Guitare basse Vents: Flûte traversière / Clarinette / Saxophone Trompette / trombone / Tuba / Cor Percussion: Batterie / Percussion Cubaines Initiation Batucada Autres: Groupe vocal / Chant individuel / Éveil

6

semaines d'atelier

6

partenariats avec des associations de diffusion musicale

1111111

PRATIQUE COLLECTIVE

Constitution de groupes de musiciens aux instruments variés, effectif : de 6 à 14 élèves de même niveau. 19 cours de pratique collective pour cette année scolaire. Durée du cours : 1h15/sem

2021

LA REPRISE DES COURS

à l'école de musique suite à la crise du COVID s'est effectuée en fin d'année scolaire (juin 2021) et a permis de redynamiser cette fin de l'année grâce notamment à des ateliers découvertes à l'école de musique.

EN NOVEMBRE 2021

Accueil d'une résidence d'artiste avec le groupe Joaninha qui est intervenu auprès des élèves de l'école de musique.

RESTITUTION DE LA RÉSIDENCE D'ARTISTE AVEC FORRO DE REBACCA

à Chambost-Longessaigne, concert qui a réuni plus de 150 personnes, en partenariat avec le Décaphone et Raconte-Moi-Une-Chanson.

EN DÉCEMBRE 2021

la CCMDL a obtenu une subvention du département du Rhône pour la mise en réseau des écoles de musique du territoire.





CULTURE NUMÉRIQUE

La culture numérique se développe chaque jour au travers de différents projets personnels, scolaires, associatifs ou professionnels. C'est pourquoi le service culture numérique se réinvente régulièrement pour proposer de nouvelles actions répondant à des besoins spécifiques du territoire.

Cette année 2021 a été marquée par la venue des résidences d'artistes.

En lien avec le service culture (projet D.R.A.C.) et la Fabrik, nous avons pu les accueillir dans une salle spécifique (fond noir ou vert avec une bonne insonorisation). Certaines de ces résidences ont proposé des rencontres avec des scolaires, d'autres ont pu présenter leur œuvre au public dans un esprit de séance de travail.



111

jeunes accueillis lors de vacances scolaires en lien avec les accueils de loisirs et M.J.C.

1111111

70

seniors formés à l'informatique (soit 1575 heures) sur 3 lieux différents : Maison du Numérique, les 2 Maisons des services

résidences d'artistes accueillies à la Maison du numérique

15 jours par résidence en moyenne.

1111111

2021

ACCOMPAGNEMENT ARTISANS-ARTISTES AU FABLAB (LABORATOIRE DE FABRICATION NUMÉRIQUE)

Le Fablab prend tout son sens lorsqu'il s'agit d'accompagner les artisans dans une démarche d'innovation et de création numérique.

En effet, nous pouvons mettre en avant certains projets menés.

Quand certains artisans ont besoin d'aides sur l'utilisation dite « classique » de l'informatique, d'autres ont aussi des idées et ont besoin d'aides pour mettre en œuvre leur projet.

Le service culture numérique répond au maximum à toutes ces problématiques.

DES ATELIERS PRATIQUES POUR UNE MISE EN SITUATION CONCRÈTE

Nous proposons des ateliers pratiques permettant à chacun de pouvoir appréhender certains logiciels ou utilisation des outils en ligne.

Cette année, nous avons pu proposer la création d'album photos, qui est très demandée, surtout auprès de nos seniors.

Cet atelier permet de pouvoir comprendre les principaux rouages de l'outil informatique, même pour les personnes débutantes.

De la récupération de photos de son smartphone, aux classements, en passant par l'importation via l'outil en ligne jusqu'à l'achat sécurisé. Très bon exemple d'exercice pratique.

INTERVENTIONS AUPRÈS DE STRUCTURES ADAPTÉES

Sollicitées par certaines structures adaptées comme le centre Alpha et l'ACOLEA, notre champ d'interventions s'élargit au fur et à mesure des demandes.

Nous avons pu initier ces jeunes à l'univers du Fablab et surtout à la création numérique à travers des ateliers d'initiation 3D, robotique, programmation, électronique.

Proches de leur smartphones mais éloignés de ces domaines très spécifiques du numérique, ces adolescents ont eu une démonstration des possibilités.

D'autres interventions vont certainement suivre sur les prochaines semaines.

MOBILITÉ

En 2021, la CCMDL est devenue Autorité Organisatrice des Mobilités (AOM) pour l'organisation de la mobilité sur son périmètre, une compétence non obligatoire pour les communautés de communes marquant ainsi le choix politique d'intervenir sur ces questions. Cette compétence lui donne toute légitimité pour organiser ou contribuer au développement de services de mobilités ACTIVES (vélo, marche), SOLIDAIRES et PARTAGÉES (covoiturage, autopartage).

Elle s'est également investie dans la construction du nouvel établissement public des Mobilités créé à l'échelle des 13 collectivités du Rhône et qui sera en place à compter du 1er janvier 2022.

Parallèlement grâce au financement PEnD-AURA+, la CCMDL a poursuivi ses actions en faveur des mobilités solidaires, avec le transport social pour les plus précaires, et des mobilités durables avec de nombreuses actions de sensibilisation, formation et communication, couronnées par la campagne de communication « Ça bouge chez nous! »



personnes bénéficiaires du transport social

dont 55 % de personnes âgées. 42 668 km parcourus



agents de la CCMDL formés à l'éco-conduite



40

séniors ayant participé à un atelier « Remise en selle » sur vélo à assistance électrique

2021

CAMPAGNE DE COMMUNICATION « CA BOUGE CHEZ NOUS »

Une campagne de communication massive, lancée à l'occasion de la Semaine Européenne de la Mobilité du 16 au 22 septembre, a été conduite sur les 3 derniers mois de l'année.

La signature de cette campagne « Ça bouge chez nous ! » visait à faire changer les habitudes de déplacements des habitants.

Une campagne basée sur l'authenticité et l'exemple pour inciter les habitants à se déplacer autrement.

Sa particularité ? Des femmes et des hommes des Monts du Lyonnais à l'honneur sur les affiches.

Les slogans de communication choisis pour chaque cible et les figurants retenus pour la campagne représentaient des profils variés, utilisant des modes de déplacements adaptés à leur profil (à pied, à vélo, pratiquant le covoiturage ou utilisant le bus) et répartis sur l'ensemble du territoire.

A l'honneur sur les plus de 800 affiches posées en Mairies, dans les commerces, les écoles, les entreprises, les associations..., ces habitants ont également fait la Une du journal communautaire distribué aux 16000 foyers de la Communauté de communes, des réseaux sociaux et des médias locaux.

APPEL À PROJETS MOBILITÉ DURABLE / PROJETS DES COLLECTIFS CITOYENS

La CCMDL a lancé un appel à projets citoyens « Mobilité durable » pour encourager les initiatives locales à l'échelle des habitants. Cet appel était ouvert à tous les collectifs, déjà constitués ou non, avec un statut juridique ou non.

ca bºuge

chez nous

4 collectifs sélectionnés – le collège de Saint-Laurent-de-Chamousset, Lez'Arts des Champs (jeunes de 13 à 18 ans encadrés par la MJC et le centre socio-culturel de Saint Symphorien-Sur-Coise), un groupe d'habitants de Chambost-Longessaigne et le Comité Consultatif de Stratégie Environnementale de Saint-Symphorien-Sur-Coise – ont mis en œuvre leur projet de juin à septembre 2021.

ACCOMPAGNEMENT DE 4 COMMUNES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LEUR STRATÉGIE MOBILITÉ DOUCE

Il s'agit d'identifier les leviers et freins à l'utilisation des modes doux (marche à pied, vélo ...) et d'étudier l'opportunité et la faisabilité de développer des aménagements permettant de faciliter ces modes de déplacement tels que la mise en place de cheminements piétons, d'aménagements cyclables...

Un guide méthodologique a été élaboré, reprenant les éléments d'analyse pour établir un état des lieux et des informations sur les aménagements et équipements adaptés à différentes situations, qui pourra être utilisé par et pour les autres communes de la CCMDL.





TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le territoire des Monts du Lyonnais est engagé depuis 2012 dans de nombreuses démarches en faveur de la transition énergétique.

La CCMDL a pour objectif d'ici 2050 de devenir un territoire à énergie positive (TEPOS), c'est-à-dire un territoire qui produit autant d'énergie qu'il en produit de façon renouvelable et locale. Le Parc éco habitat est le bâtiment représentatif de la politique de Transition du territoire. C'est l'outil opérationnel de la stratégie TEPOS qui s'articule autour de 2 axes :

- La maîtrise de l'énergie (conseil aux particuliers sur la rénovation, promotion de la mobilité douce comme le co-voiturage...)
- Le développement des énergies renouvelables (solaire photovoltaïque et thermique, bois énergie, biogaz issu de la méthanisation...)



produits en 2021 par les installations photovoltaïques installées sur les bâtiments publics des Monts du Lyonnais 98 000 000 kWh d'énergie renouvelable produits en 2018 dans les Monts du Lyonnais (ce qui couvre 11.7% de nos consommations)



603

ménages ayant reçu un rapport personnalisé

incluant des préconisations techniques et une simulation financière pour leur projet de rénovation par un conseiller du Parc Éco Habitat. Prix à payer pour un ménage qui bénéficie d'un accompagnement neutre et indépendant pour son projet de rénovation dans les Monts du Lyonnais.

* Cette prestation est intégralement financée par la Communauté de communes des Monts du Lyonnais et subventionnée en partie grâce au programme SARE-Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique de l'État piloté par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département du Rhône. 2021 ~~~~~

DES ATELIERS ET DES AIDES POUR LES PARTICULIERS

En 2021, le Parc éco habitat a organisé en partenariat avec l'association Oïkos, un cycle de 6 ateliers à destination des habitants pour avoir toutes les informations nécessaires et utiles avant de se lancer dans son projet de rénovation.

Ces ateliers étaient animés par des intervenants professionnels qui ont pu apporter leur expertise à des groupes d'une dizaine de particuliers en moyenne. Le succès de ce cycle d'ateliers a conduit les élus à ré-éditer cet évènement sur 2022.

La CCMDL a décidé en 2021 de voter une enveloppe de 50 000 € pour de l'aide directe aux ménages qui réalisent des travaux d'économies d'énergie (isolation) incluant des écomatériaux.

Ces aides appellent le Bonus Car de la Région. Pour 1 € CCMDL versé, la Région apporte 1 €.

PROJET 2022

L'État lancera sa campagne de communication nationale « France Rénov' » permettant de rendre lisible les structures légitimes à pouvoir accompagner de manière neutre, gratuite et indépendante les habitants. Une vidéo spécifique sur l'accompagnement des conseillers du Parc Eco Habitat devrait voir le jour au 1er semestre 2022.





ACCOMPAGNEMENT DES MÉNAGES

L'équipe des conseillers du Parc éco habitat a accompagné 603 nouveaux ménages dans leur projet de rénovation durant l'année 2021 (454 en 2020 et 467 en 2019). 156 visites à domicile ont pu être réalisées (72 en 2020) dont + de 100 incluant la caméra thermique. En 2020, le Parc Eco Habitat a fait l'acquisition d'une 2ème caméra thermique afin d'apporter une expertise supplémentaire pour les habitants du territoire. Enfin un rapport personnalisé incluant un état des lieux, des préconisations de travaux chiffrés et un plan de financement avec aides financières est remis gratuitement à chaque bénéficiaire.

Inscrites dans l'AMI SPPEH depuis le 1/1/2021, les subventions mobilisables sont traduites en fonction des actes réalisés.

SUR LES MONTS DU LYONNAIS, 3 ACTES S.A.R.E. (SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE) SONT PROPOSÉS

449 ACTES A1

Conseils de 1^{er} niveau, c'est-à-dire les premiers renseignements techniques et financiers avant de se lancer dans un projet de rénovation (généralement conseils donnés par téléphone)

697 ACTES A2

Conseils personnalisés, c'est-à-dire que le conseiller du Parc éco habitat remet après 1h à 2h de rendez-vous, un rapport personnalisé au ménage incluant un estimatif financier du projet et les aides financières mobilisables

187 ACTES A4

Conseils personnalisés à domicile, c'est-à-dire qu'une visite est réalisée par le conseiller afin d'affiner les conseils techniques donnés en plus du rapport personnalisé remis en fin de rendez-vous/visite.

Pour atteindre ce grand nombre d'actes pour un territoire de 35 000 habitants il a fallu renforcer la communication autour du service public proposé et embaucher en août une 3° conseillère qui est venue renforcer l'équipe.

MOBILISATION DES PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT

Concernant la mobilisation des pros et des acteurs de la transaction immobilière, la CCMDL a organisé en 2020 le premier module de formation DOREMI du Rhône. Un deuxième module s'est déroulé sur chantier en 2021. L'objectif final de constitution d'un groupement d'entreprises formées à la rénovation globale, écologique et performante est atteint puisque 4 entreprises de corps de métiers différents ont décidé de répondre ensemble sur des propositions de chantiers de rénovation sur le territoire.

En 2021, l'équipe des conseillers a travaillé sur un Guide-Mémo à l'attention des professionnels du bâtiment du secteur afin de leur donner l'ensemble des critères d'éligibilité permettant l'obtention des aides financières pour leurs clients. L'idée étant de faciliter le travail des entreprises notamment de réduire les interactions entre les conseillers et les pros pour la ré-écriture des devis et des factures quand il manque une information nécessaire pour l'accès aux aides financières comme MaPrimeRénov'.

DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

SOLAIRE THERMIQUE ET SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE

4 week-ends d'animation/sensibilisation/ formation sur le solaire (Photovoltaïque en autoconsommation et Solaire Thermique) ont été organisés en 2021 permettant de former environ 80 personnes (50 sur le solaire photovoltaïque et 30 sur le solaire thermique).

BOIS ÉNERGIE

La CCMDL est lauréate de l'AMI Bois « Se réapproprier l'approvisionnement en bois local » proposé par AuRaee et Fibois Région. L'accompagnement de ces 2 structures permet de réunir les acteurs, de mieux travailler ensemble pour aider au renforcement de la filière bois locale.

Un plan d'actions sur le bois en 2020 était prévu mais les conditions sanitaires ont décalé les actions sur 2021.

4 animations ont pu être réalisées sur 2021 en partenariat avec Fibois Rhône :

AVRIL

Présentation du diagnostic (AMI Bois Local)

· JUIN

Visite du réseau de chaleur bois de St Martin en Haut

NOVEMBRE

- Découverte de la filière bois et prise en main
- Soirée tous publics « bien se chauffer au bois »



URBANISME ET HABITAT



APPLICATION DU DROIT DES SOLS (ADS)

Alors que le nombre de demandes d'autorisations d'urbanisme sur le territoire avait déjà augmenté en 2019 et 2020, il a littéralement explosé durant l'année 2021. Ce sont en effet près de 675 dossiers rattachés à 2021 qui ont été confiés par les communes au service mutualisé d'instruction de la CCMDL, soit une hausse de plus de 30%.



RÉPARTITION DES DOSSIERS INSTRUITS

372

nouveaux permis de construire

11

Permis d'aménager

4

Permis de démolir

40

Modificatifs de permis en cours et 6 transferts

227

Déclarations Préalables de travaux 11

Certificats d'Urbanisme opérationnels

Z

dossiers « accessibilité » sur la Loire

2021 -

ARRIVÉ D'UN NOUVEL INSTRUCTEUR

Face à ce nombre croissant de dossiers à traiter, le service s'est renforcé d'un mitemps supplémentaire. Et en août 2021, un changement d'instructeur s'est opéré.

ARRÊT DE L'INSTRUCTION PAR LA DDT 42

Mi-2021, suite à l'arrêt de l'instruction par la DDT 42 des demandes de travaux portant sur des établissements recevant du public (ERP), le service de la CCMDL s'est formé et prend désormais en charge ces dossiers d'accessibilité pour les communes ligériennes.

RÉPONDRE À L'OBLIGATION DE DÉMATÉRIALISATION

Parmi les projets importants travaillés en 2021 figure la préparation de la mise en place d'un guichet numérique mutualisé pour répondre à l'obligation de dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme incombant aux communes depuis le 01/01/2022.

CONSEILLER AU MIEUX

Le service a mis en place une procédure pour conseiller au mieux les pétitionnaires et les maires sur la question des réseaux : formation des pompiers du Rhône sur la protection contre le risque d'incendie, consultations internes des services de la CCMDL sur leurs compétences assainissement collectif. voirie et aestion des déchets.

POURSUIVRE L'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES

L'accompagnement des communes à l'interface entre la planification (document d'urbanisme) et l'instruction (autorisations d'urbanisme) s'est poursuivi : 7 communes sur des projets de lotissements ou de construction d'immeubles, 4 communes sur des zones d'activités, 2 autres communes sur l'évolution de leur PLU pour des projets structurants ou suite au relevé de difficultés d'application lors de l'instruction de permis.

PLANIFICATION URBANISME ET HABITAT

Schéma de Cohérence Territoriale (S.Co.T.)

ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES SUR L'ÉVOLUTION DES DOCUMENTS D'URBANISME LOCAUX

- Aide au lancement des procédures :
 3 révisions de Plans Locaux d'Urbanisme (P.L.U.)
 et 1 révision de Carte Communale
- Participation aux réunions de 4 communes en cours de révision de leur P.L.U.

INTER-SCOT DE L'AIRE MÉTROPOLITAINE LYON – ST ETIENNE

Organisation par les Monts du Lyonnais de deux rencontres des 13 Présidents de Scot, l'une en visioconférence le 29 mars, l'autre au village nature de St-Martin-en-Haut le 22 septembre 2021.

NOMBREUX ÉCHANGES SUR LA LOI CLIMAT &

RÉSILIENCE, alors en gestation, et affichant un objectif de « zéro artificialisation nette » à un horizon de 2040.

Programme Local de l'Habitat (P.L.H.)

FINALISATION DE L'ÉTUDE PRÉ-OPÉRATIONNELLE À LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

La CCMDL a acté le lancement du Programme d'Intérêt Général (P.I.G.) des Monts du Lyonnais, pour une durée de trois ans. Adapté aux problématiques du territoire, le P.I.G. répond aux enjeux suivants :

- · Encourager les rénovations énergétiques pour lutter contre la précarité énergétique
- Adapter les logements au vieillissement et/ou au handicap, dans une logique de maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie
- · Remettre sur le marché des logements vacants en centre-bourg
- · Lutter contre l'habitat indigne, très dégradé ou non décent
- · Repérer et accompagner les copropriétés fragiles ou en difficulté

Sur la durée du PIG, plus de 2 millions d'euros de subventions publiques sont réservées pour aider au financement de travaux de réhabilitation dont 266 500€ en provenance de la CCMDL. Le dispositif a pour objectif de réhabiliter 140 logements sur les 3 ans du dispositif dont :

- 121 logements de propriétaires occupants (67 réhabilitations énergétiques, 48 travaux d'adaptation du logement à la perte d'autonomie)
- · 9 logements conventionnés avec l'ANAH
- · 10 logements dans une copropriété fragile

MISE À JOUR DE L'OBSERVATOIRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME

EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

- Organisation d'un webinaire à destination des maires du territoire, animé par le « Pôle Habitat Indigne » du Rhône
- Présentation de l'outil du Permis de Louer et des conditions de sa mise en place

ANIMATION ENVERS LES PROFESSIONNELS DU TERRITOIRE EN LIEN AVEC LE SERVICE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- · Envoi de 3 lettres d'information
- Organisation de 3 rencontres : Webinaire sur la RE2020, Revue de projet Bois, Animation d'une soirée sur les techniques d'isolation

ACCOMPAGNEMENT DE LA COMMUNE

DE STE-FOY-L'ARGENTIÈRE dans la réhabilitation de logements communaux, afin de développer une offre de logements meublés qui permette d'héberger les salariés du territoire, notamment en contrats courts, en partenariat avec 3 entreprises

ACCOMPAGNEMENT DE ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE ET STE-FOY-L'ARGENTIÈRE, lauréates du programme « Petites Villes de Demain », dans l'élaboration de leur projet de revitalisation du centre-bourg et par le lancement d'une étude pré-opérationnelle d'OPAH RU

NÉGOCIATION AVEC L'UN DES BAILLEURS SOCIAUX DU TERRITOIRE, L'OPAC du Rhône, via la signature de sa Convention d'Utilité Sociale (CUS) abordant le développement d'une offre nouvelle et la réhabilitation des logements très énergivores (classés F ou G)

ORGANISATION ET ANIMATION DE 3 RÉUNIONS de la commission intercommunale Urbanisme, Habitat et

Transport pour suivre la mise en œuvre de la politique de l'habitat



GESTION DES DÉCHETS

La collecte des ordures ménagères et des emballages ménagers recyclables, est effectuée sur l'ensemble du territoire, par les agents de la CCMDL, en porte à porte ou en point de regroupement.

Les deux déchèteries du territoire sont également gérées en régie directe. Plusieurs pistes de réflexions sont en cours pour une optimisation du service :

- Déploiement de la conteneurisation (en point de regroupement)
- · Mise en place de colonnes pour les emballages
- Évolution des consignes de tri (Tri des emballages et des papiers dans le même contenant)
- Acquisition d'un logiciel métier permettant la mise en place d'un contrôle d'accès au sein de nos deux déchèteries et la gestion de la redevance



6609

tonnes de déchets collectés

(sacs noirs: 5762 tonnes sacs jaunes: 847 tonnes)

Comparativement à l'année précédente, ce sont 508 tonnes d'ordures ménagères en moins (sacs noirs) et 49 tonnes d'emballages en plus (sacs jaunes)



79 440

visiteurs sur les déchèteries de St-Martin-en-Haut (49 514) et Montrottier (29 929)



69€

c'est le montant de la part de la redevance ordures ménagères depuis le 1er janvier 2021.

17 249 dossiers facturés 642 litiges traités

2021

JUILLET

RÉOUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE DE CHAZELLES-SUR-LYON

Après une fermeture de 9 mois pour sa réhabilitation – Son accès est désormais soumis à un contrôle par lecture de plaques d'immatriculation (inscription préalable à effectuer sur le site de la CCFE)

SEPTEMBRE

ANIMATIONS SCOLAIRES

Proposition d'animations scolaires sur le thème des déchets (association France Nature Environnement) financées via le fond LEADER (programme européen de subvention) 32 écoles peuvent ainsi bénéficier de deux demijournées d'interventions.

OCTOBRE

EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

Suite à l'acceptation de notre candidature à l'appel à projets de CITEO, lancement de l'extension des consignes de tri.

Depuis le 1er octobre 2021, les habitants de la CCMDL peuvent déposer dans leur sac jaune, en plus des emballages déjà acceptés auparavant, tous les emballages ménagers plastiques : Pots de yaourts, barquettes de jambon ou autres, films plastiques, pots de crème....

Cette évolution est rendue possible grâce aux évolutions techniques des centres de tri, capables aujourd'hui de séparer et différencier toutes ces matières.

Les consignes de tri sont simplifiées pour les usagers et cette matière plastique est détournée de l'enfouissement, au profit de son recyclage.

NOVEMBRE

LES PREMIÈRES COLONNES ENTERRÉES DU TERRITOIRE SONT POSÉES

Trois communes ont souhaités investir dans cet équipement: St-Martin-en-Haut, Coise et Chambost-Longessaigne.

Au total ce sont 11 colonnes enterrées qui ont été mises en place : 6 colonnes pour le verre et 5 pour le papier.



ASSAINISSEMENT ET RIVIÈRES

Depuis le 1^{er} janvier 2020, et dans le cadre de la loi Notre, la compétence assainissement est assurée par la Communauté de communes des Monts du Lyonnais sur l'ensemble du territoire.

Le conseil communautaire du 27 avril 2021 a approuvé le principe de gestion de l'assainissement collectif par une délégation de service public avec le maintien des conventions de mise à disposition de services conclues avec les communes qui le souhaitent. Ce contrat prendra effet au 1^{er} juillet 2022.

La CCMDL depuis 2020 est également inscrite dans une démarche Qualité Rejets des Entreprises (Q.R.E.). Cette démarche s'inscrit dans une opération collective financée par les agences de l'eau Loire-Bretagne et Rhône-Méditerranée-Corse pour réduire les rejets toxiques dispersés. Chaque année, l'objectif est entre autre de diagnostiquer 15 entreprises et de faire 5 régularisations.



47
ouvrages de
traitement
(stations
d'épuration)



11 990 abonnés à

abonnés à l'assainissement collectif



14

entreprises avec conventions spéciales de déversement



foyers raccordés en assainissement non-collectif



adhésions à des syndicats de rivières :

SYRIBT, SIMACOISE, SMAELT, SMAGGA, SAGYRC, SYGR

2021

AVRIL

LANCEMENT DE LA CONSULTATION MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE

pour les travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement :

- par le bureau d'études REALITE: Grande Rue et Place du Château à la route de l'Argentière à Ste Foy l'Argentière,
- par le bureau d'études SAFEGE: Route de Lyon à Ste-Foy-l'Argentière et du réseau au nord du bourg de Souzy

JUILLET

CRÉATION D'UN RÉSEAU DE TRANSFERT POUR BRUSSIEU

Travaux de création d'un réseau de transfert pour le raccordement des effluents de Brussieu « Bourg » sur la nouvelle station d'épuration de Courzieu. Les travaux sont réalisés par le groupement PERRET/ SOGEA.

AOÛT

ÉTUDE DES SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT DE 8 COMMUNES

lancement de l'étude pour le diagnostic et l'élaboration d'un programme de travaux pour les systèmes d'assainissement de 8 communes (Aveize, Brullioles, Chambost-Longessaigne, Grammond, Grézieule-Marché, les-Halles, Maringes, Montromant), par le bureau d'études IRH.

SEPTEMBRE

DÉMARRAGE DE TRAVAUX

Démarrage des travaux de mise en séparatif du bourg à Larajasse par le groupement FONT TP/ SOCEA.

Démarrage des travaux de création d'un bassin tampon et extension du réseau d'eaux pluviales dans le cadre de la mise en séparatif du réseau d'eaux usées à la Chapelle-sur-Coise par l'entreprise TP Lacassagne.

DÉCEMBRE

LANCEMENT DE LA CONSULTATION

pour le futur contrat de délégation de service public de l'assainissement collectif à compter du 1^{er} juillet 2022.

FIN DES TRAVAUX

fin des travaux de réhabilitation de la STEP de St-Symphorien-sur-Coise (cout 2,2 millions d'euros)

Nombre d'agents : Aurélie Chavaren ✓ assainissement@cc-mdl.fr

En 2021, 13 Comités techniques en collaboration avec le SYRIBT, la CCPA et la COR pour l'animation et l'avancement de l'OPC.



BÂTIMENT - PATRIMOINE

Le service bâtiment a pour mission :

- La gestion et le suivi de l'ensemble du patrimoine bâti, non bâti et des équipements communautaires. Il assure, en collaboration avec chaque référent nommé des bâtiments, l'organisation des contrôles réglementaires, des interventions d'entretien et petits travaux d'investissement.
- L'élaboration et l'exécution de projets de travaux en transversalité avec les services utilisateurs ou gestionnaires des sites.

2021 a été marquée par le départ à la retraite d'un agent d'entretien et l'arrivée de son remplaçant. Après 5 années, la Commission bâtiments a proposé au conseil communautaire la création d'une équipe technique dédiée à la maintenance et l'entretien des bâtiments communautaires.



de projets et travaux d'entretien réalisés (900 000 € en 2020)

335 000 €

de dépenses de fonctionnement globales fluides, maintenance, contrôles réglementaires, espaces verts, entretien des locaux (hors centres aquatiques et CMA)

> + de 300 Devis signés

2021

FÉVRIER À AOÛT

Centre Médical de l'Argentière à Aveize : remise aux normes de la cuisine centrale (86 000 €TTC)

MAI

Crèche des Gargalous à Chevrières : aménagement de l'aire de jeux extérieurs avec la mise en place d'un sol souple (14 270 €TTC – subvention C.A.F.)

JUIN À SEPTEMBRE

Puits de la ZAC de Croix Chartier à St Denis sur Coise: réhabilitation du puits par la création d'une partie toiture et reprise des murs en pierre.

Chantier écoles :

MFR Giraudière pour la charpente et MFR Val de Coise pour la maçonnerie (6 950 €TTC)

SEPTEMBRE

Déchèteries à Montrottier et St-Martin-en-Haut :

mise en place de plaques de déversement/garde-corps (17 400 €TTC) et lancement du dossier de remise aux normes coupe-feu du local de stockage des déchets dangereux

SEPTEMBRE À OCTOBRE

Maison du numérique à St-Clément-les-Places : création d'un local archives pour accueillir les archives des anciennes collectivités (5 915 €TTC)

SEPTEMBRE À NOVEMBRE

Maison de l'Interco à

St-Symphorien-sur-Coise: aménagement de 3 bureaux dans l'ancien local archives pour le service administratif " gestion des déchets " (35 000 €TTC)

SEPTEMBRE À FÉVRIER 2022

Centre aquatique Hurongues à Pomeys: reprise étanchéité du grand bassin par la mise en place d'un cuvelage inox (641000 €TTC), remise aux normes du pédiluve pour un accès PMR aux bassins (60 700 €TTC) et remplacement de l'ensemble de l'éclairage par du LED (39 000 €TTC)

OCTOBRE

Maison des services à St-Symphorien-sur-Coise: aménagement de l'accueil (6 265 €TTC)

NOVEMBRE

Maison de Pays à St-Martin-en-Haut : remplacement de l'éclairage par du LED (7 695 €TTC)

VOIRIE

Le service voirie a en charge le suivi du programme annuel de travaux d'entretien de voirie en lien avec les élus des communes concernées, la gestion de la compétence (règlement de voirie, gestion du domaine public,...) et la mise à jour des voiries communautaires sur l'outil SIG. Un nouvel agent a intégré le service au mois de mars.

Le service est également en charge du suivi de l'aménagement des zones de l'étude à la réalisation ainsi que de l'entretien des grandes zones d'activités du territoire.



65 chantiers



16,6 Kms de voirie entretenus



1,3 M€ budget

2021

JANVIER

Rendez-vous du technicien et des élus de terrain sur l'ensemble des chantiers pour chiffrage.

MARS

Arrivée d'un nouvel agent chargé du chiffrage, de la présentation des projets et du suivi des chantiers.

MAI À DÉCEMBRE

Réalisation et suivi des différents travaux de voirie par l'entreprise EIFFAGE.

SEPTEMBRE

Lancement d'une consultation : Aménagement du chemin « Layat-Tabarde ».

QUELQUES EXEMPLES DE TRAVAUX RÉALISÉS EN 2021

MARINGES

Création d'un Plateau surélevé sur la RD 103 dans le but de sécuriser l'entrée du village (coté Viricelles).

Cet aménagement a permis de ralentir la vitesse de façon significative.

Coût total des travaux : 34 870 € répartis entre la commune de Maringes et la CCMDL.



LONGESSAIGNE

La commune a souhaité profiter du changement de propriétaire du café-restaurant pour donner un coup de jeune à sa place du village et procurer ainsi de l'attractivité au nouveau restaurant. Un revêtement en béton désactivé a remplacé l'ancien enrobé, des pavés et de nouvelles bordures sont venus agrémenter l'ensemble. Le restaurant bénéficiera d'un espace terrasse et des places de stationnement ont été conservés tout autour.

Le coût de cet aménagement a été de 34 580 €.

SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE

La commune s'est appuyée sur l'expertise du bureau d'étude Oxyria pour réaliser les études et un marché dédié a été lancé par la CCMDL pour cette action. L'entreprise Eurovia a effectué les travaux.

La largeur de la voie a été réduite et des ralentisseurs ont été créés afin de limiter la vitesse. Des places de stationnement en enrobé perméable ainsi que des massifs végétalisés ont été créés.



ÉLUS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES MONTS DU LYONNAIS 2021

RÉGIS CHAMBE Président

PIERRE VARLIETTE

1^{er} vice-président aux bâtiments et au patrimoine

NORBERT DUPEYRON

2° vice-président Délégué à l'assainissement et à la rivière

JÉRÔME BANINO

3° vice-président Délégué à l'urbanisme, l'habitat et au transport

MARIE-LUCE ARNOUX

4° vice-président Déléguée aux solidarités actives

JEAN-LOUIS CASSE

5° vice-président Délégué à l'économie

MICHEL BONNIER

6° vice-président Délégué aux finances

KARINE BERGER

7° vice-présidente Déléguée à l'enfance et la ieunesse

PATRICE CARTERON

8° vice-président Délégué à la voirie

PHILIPPE BONNIER

9° vice-président Délégué à l'agriculture et à la forêt

GILLES CHAVEROT

10° vice-président Délégué aux ressources humaines

FABRICE BOUCHUT

11e vice-président Délégué à la gestion des déchets

MICHEL GOUGET

12° vice-président Délégué au tourisme et à la culture

PHILIPPE GARNIER

13° vice-président Délégué à la transition écologique et énergétique

13 COMMISSIONS

44 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Michel Bonnier

Alain Françon BRULLIOLES

Catherine Lotte Michel Venet BRUSSIEU

Marie-Luce Arnoux
CHAMBOST-LONGESSAIGNE

Alain Viricel CHATELUS

Norbert Dupeyron CHEVRIÈRES

Philippe Bonnier

COISE

Benoît Vernaison

DUERNE

Patrice Carteron GRAMMOND

Didier Blanchard GRÉZIEU-LE-MARCHÉ

Gilles Chaverot Christelle Seve HAUTE-RIVOIRE Christiane Bouteille
LA CHAPELLE-SUR-COISE

Fabrice Bouchut Claude Goy LARAJASSE

Isabelle Goubier LES HALLES

Michel Rampon LONGESSAIGNE

Blandine Thevenon Nicoli

MARINGES

Philippe Garnier

MEYS

Marie-Charles Jeanne
MONTROMANT

Michel Gouget Laura Journet MONTROTTIER

Jean-Marc Goutagny

POMEYS

Patricia Blein ST- CLEMENT-LES-PLACES

Jean-Louis Casse ST-DENIS-SUR-COISE

Chantal Yvorel
ST GENIS-L'ARGENTIERE

Pierre Varliette
Yvette Bretonnier

ST-LAURENT-DE-CHAMOUSSET

Régis Chambe Monique Chardon Jean-Luc Guyot Nathalie Fayet ST-MARTIN-EN-HAUT

Jérôme Banino Agnès Grange

Dominique Mézard-Mostfa

Éric Michelot

ST-SYMPHORIEN SUR COISE

Pierre Dussurgey
SAINTE CATHERINE

Karine Berger Olivier Viallon

STE FOY-L'ARGENTIERE

SAULNIER Guy SOUZY

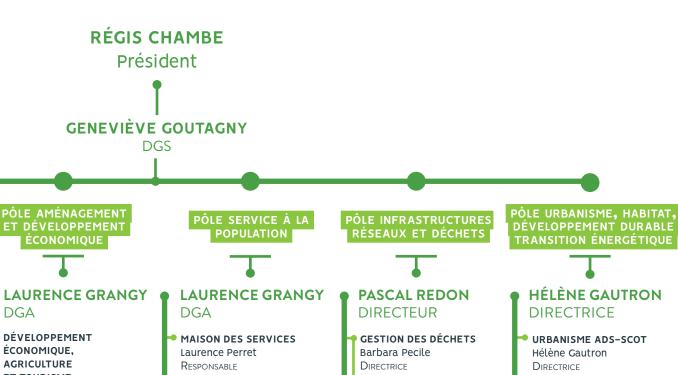
Nicolas Favrichon VILLECHENEVE

Raphaël Moreton VIRICELLES

Jean-Christophe Farjon

VIRIGNEUX

ORGANIGRAMME



- ADMINISTRATION GÉNÉRALE Isabel Moreno
- COMMUNICATION Geneviève Goutagny DIRECTRICE
- FOND EUROPÉENS **ET POLITIOUES** CONTRACTUELLES / TEPCV / APPEL À **PROJETS**

Yacine Mabaouj Responsable

 AFFAIRES JURIDIQUE Élodie Boinon Thiollier RESPONSABLE

PÔLE RESSOURCES

- **CLAUDIE MURIGNEUX** DIRECTRICE
- RESSOURCES HUMAINES Sandra Dubœuf DIRECTRICE
- FINANCES ET BUDGET Françoise Truchet DIRECTRICE
- COMMANDE PUBLIQUE Claudie Murigneux RESPONSABLE
- SYSTÈME D'INFORMATION ET SIG Amine Mellah RESPONSABLE

- ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- LAURENCE GRANGY DGA
- DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, **AGRICULTURE ET TOURISME** Laurence Grangy DIRECTRICE
- ZONE DE LOISIRS **HURONGUES** Rudy Mougey DIRECTEUR

- ENFANCE/JEUNESSE Laure Dalmais
- DIRECTRICE
- CRÈCHE LES GARGALOUS. Emmanuelle Séon DIRECTRICE
- ALSH MONTS P'TITS LOISIRS Damien Morlière DIRECTEUR
- CULTURE Laurence Grangy
- DIRECTRICE ÉCOLE DE MUSIQUE
- Vincent Bourgain DIRECTEUR CULTURE NUMÉRIQUE
- Sandra Cernesse RESPONSABLE

- DÉCHÈTERIES Maud Chollet RESONSABLE
- COLLECTE DES DÉCHETS Cyril Collomb RESPONSABLE
- ASSAINISSEMENT, EAU, GESTION DES RIVIÈRES, **HYDRAULIOUE**

Aurélie Chavaren RESPONSABLE

ENTRETIEN DES Z.A. Pascal Redon

DIRECTEUR

VOIRIE /

Éric Villevieille RESPONSABLE

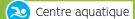
BÂTIMENTS

- **HÉLÈNE GAUTRON** DIRECTRICE
- URBANISME ADS-SCOT Hélène Gautron DIRECTRICE
- TRANSITION ÉNERGÉTIQUE PARC ÉCO HABITAT Thomas Robert DIRECTEUR
- MOBILITÉ Marie-Pierre Guicherd RESPONSABLE

Villechenève (KY) Montrottier Longessaigne Chambost Longessaigne St Clément les Places **Brullioles @**(11) Brussieu (W) de Chamousset St Genis Haute Halles l'Argentière **Rivoire Montromant** Souzy Ste Foy l'Argentière **Duerne** Virigneux (KY) Meys **Aveize** St Martin en Haut Grézieu le Marché **Maringes Pomeys** Viricelles La Chapelle sur Coise St Symphorien sur Coise St Denis Coise **Ste Catherine** sur Coise Larajasse Chevrières Châtelus Grammond

LOCALISATION DES SERVICES







m Déchèterie / Centre de transfert

Centre technique Hurongues et entretien des bâtiments

Résidence d'entreprises

Maison du numérique

Maison des services

École de musique

Office du tourisme

Parc Éco Habitat

Siège

Directeur de publication : Régis Chambe

Conception et crédits photo : service communication de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais/ AdobeStock

Impression: IML communication - 110 exemplaires